

Bienvenue

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
NATIXIS

19 mai 2015

CNIT / Paris La Défense

Ouverture de **séance**

François Pérol

Président du conseil d'administration

QUORUM PROVISOIRE

En actions
X %

	Nb d'actionnaires	Nb d'actions	Nb de voix
Présents à l'assemblée	X	X	X
Pouvoirs représentés	X	X	X
Pouvoirs au Président	X	X	X
Votes par correspondance	X	X	X
Totaux	X	X	X

Documents mis à disposition des actionnaires (1/2)

Insertions publiées au **BALO** et dans **LES ÉCHOS** les 8 avril et 4 mai 2015 ;

Insertion publiée dans **LES PETITES AFFICHES** du 4 mai 2015 ;

Insertions publiées dans **LE REVENU** du 10 avril et du 8 mai 2015 ;

Texte des projets de résolutions ;

Copie des convocations adressées aux actionnaires, aux commissaires aux comptes et aux représentants du comité d'entreprise le 27 avril 2015 ;

Formulaires de vote par correspondance / pouvoirs ;

Document de référence 2014 ; statuts ;

Bilan social et avis du comité d'entreprise ;

Nombre d'actions et de droits de vote à la date de l'avis de réunion ;

Comptes annuels, tableau des affectations du résultat, comptes consolidés ;

Tableau des résultats des cinq derniers exercices ;

Rapports du conseil d'administration et rapport du président du conseil d'administration ;

Rapports des commissaires aux comptes ;

Documents mis à disposition des actionnaires (2/2)

Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes :

- des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées,
- des sommes ouvrant droit aux déductions fiscales visées à l'article 238 bis du CGI et liste des actions nominatives de parrainage et de mécénat ;

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes ;

Rémunération de la population régulée au titre de l'exercice 2014 ;

Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés ;

Renseignements sur les administrateurs dont la ratification / le renouvellement / la nomination est à l'ordre du jour ;

Liste des actionnaires ;

Pouvoirs des actionnaires représentés, formulaires de vote par correspondance, certificats des intermédiaires habilités ;

Feuille de présence certifiée par le bureau (déposée avant le vote des résolutions).

Ordre du jour - assemblée générale mixte

Approbation des comptes sociaux et consolidés
de l'exercice 2014 ;

Affectation du résultat ;

Approbation des conventions et engagements
réglementés ;

Avis consultatif sur les éléments des rémunérations
dues ou attribuées au titre de l'exercice 2014
aux dirigeants mandataires sociaux François Pérol
et Laurent Mignon ;

Approbation de l'enveloppe globale
des rémunérations et du plafonnement
de la rémunération variable versés à la population
régulée durant l'exercice 2014 ;

Ratification de la cooptation d'une administratrice,
M^{me} Anne Lalou ;

Intervention de la société sur le marché
de ses propres actions ;

Réduction du capital social par annulation d'actions
détenues en propre par la société ;

Renouvellements des autorisations et délégations
financières ;

Regroupement des actions de la société ;

Modifications des statuts de la société ;

Renouvellements des mandats
de dix administrateurs ;

Nomination d'un nouvel administrateur,
M. Alain Denizot ;

Fixation du montant de l'enveloppe globale
annuelle des jetons de présence alloués
aux administrateurs ;

Pouvoirs pour les formalités.

Programme de l'assemblée

Enquête préalable auprès des actionnaires de Natixis

Résultats 2014, dividende, structure financière, résultats du 1^{er} trimestre 2015 et avancées stratégiques du plan « New Frontier »

Point sur la gouvernance : conseil d'administration, comités spécialisés

Focus sur le comité des rémunérations

Rapports des commissaires aux comptes

Présentation des résolutions

Questions des actionnaires

Vote des résolutions

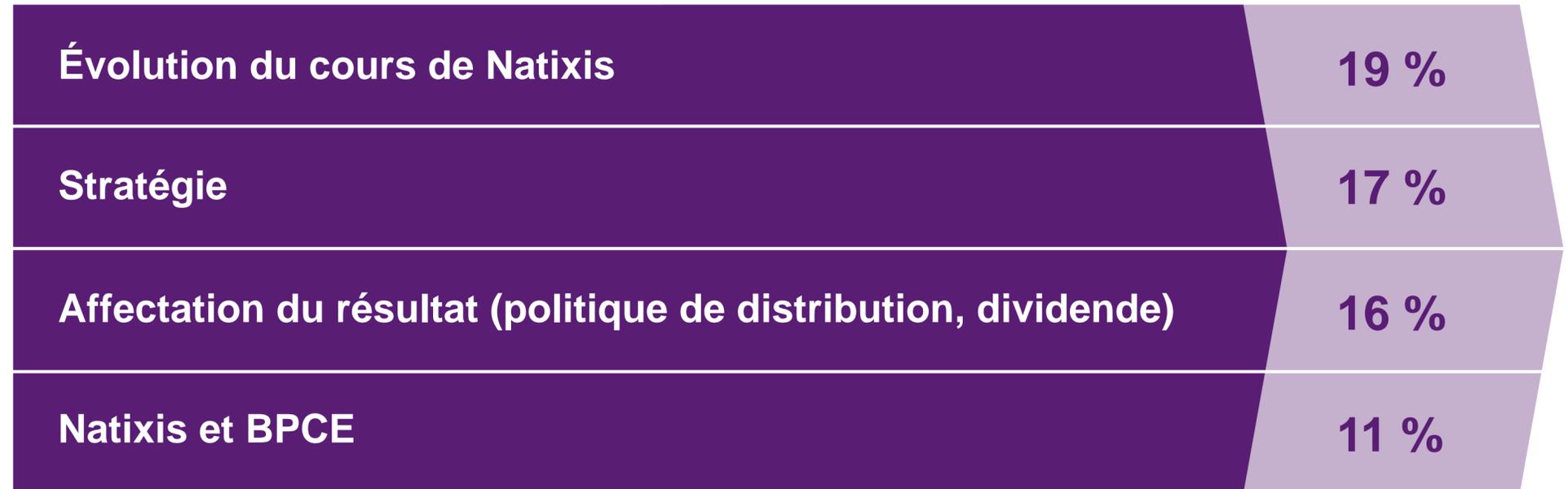
Conclusion

Consultation préalable des actionnaires de Natixis

Consultation sur le site Internet de Natixis pendant 15 jours

Plus de 200 réponses

4 thèmes principaux se dégagent à 63 %



Site Internet : www.natixis.com

Téléphone



Internet

actionnaires@natixis.com

Courrier

Natixis
Relations actionnaires individuels
BP4
75060 Paris Cedex 02

Club

des actionnaires

Ouvert à partir d'une action

**Comité consultatif
des actionnaires de Natixis**

Résultats et structure financière

Laurent Mignon

Directeur Général de Natixis

1

**Résultats
et structure
financière**

2

Avancées
stratégiques
New Frontier

Résultats 2014 : résultat net publié en hausse de 17 % sur un an

<i>Pro forma et hors éléments exceptionnels¹ - en M€</i>	2014	2013	2014 vs 2013
Produit net bancaire	7 743	7 343	5 %
<i>dont métiers cœurs</i>	6 980	6 496	7 %
Charges	- 5 391	- 5 196	4 %
Résultat brut d'exploitation	2 352	2 147	10 %
Coût du risque	- 300	- 385	-22 %
Résultat avant impôt	2 095	1 786	17 %
Impôt	- 742	- 667	11 %
Intérêts minoritaires	- 76	- 14	
Résultat net – pdg – hors GAPC	1 277	1 105	16 %
GAPC net d'impôt	- 28	- 3	
Résultat net – pdg	1 249	1 102	13 %
Éléments exceptionnels et réévaluation de la dette senior propre (net)	- 111	- 125	
Résultat net – pdg – publié	1 138	976	17 %
ROTE²	9,4 %	9,0 %	

Croissance
de
7 %
du PNB
des métiers
cœurs
en 2014
vs 2013

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels 2014 du 19 février 2015.

(2) ROTE annualisé : résultat net (pdg) hors GAPC - coût net des TSS / actif net comptable moyen après distribution des dividendes - dettes hybrides - immobilisations incorporelles - goodwill moyens.

Banque de Grande Clientèle : amélioration significative de la rentabilité en 2014

Données présentées hors éléments exceptionnels¹

<i>en M€</i>	2014	2014 vs 2013
Produit net bancaire	2 899	4 %
Charges	- 1 712	3 %
Résultat brut d'exploitation	1 188	4 %
Coût du risque	- 186	- 40 %
Résultat avant impôt	1 023	24 %
ROE après impôt¹ en Bâle 3	9,7 %	+ 210 pb

Développement des principales franchises de la BGC porté par l'international :

Hausse de **8 %** du PNB à l'international sur un an

Production nouvelle de **28 Md€** dans les Financements structurés

Forte croissance des Dérivés actions (PNB + 28 %)

ROE :
hausse de
210 pb
en 2014

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels 2014 du 19 février 2015.

Épargne : année record dans la Gestion d'actifs et renforcement des positions dans l'Assurances

<i>en M€</i>	2014	2014 vs 2013
Produit net bancaire	2 818	15 %
<i>dont Gestion d'actifs</i>	2 136	17 %
<i>dont Assurances</i>	528	16 %
<i>dont Banque privée</i>	128	3 %
Charges	-2 004	12 %
Résultat brut d'exploitation	815	25 %
Coût du risque	5	
Résultat avant impôt	817	20 %
ROE après impôt¹ en Bâle 3	15,4 %	+ 190 pb

Gestion d'actifs :

Collecte nette record en 2014 de 32,5 Md€
(hors produits monétaires)
Actifs gérés : **736 Md€**
fin 2014

Assurances :

grâce à une forte dynamique avec les réseaux, très bonne année avec des primes émises en hausse :

Assurance vie + 32 %,
Assurance dommages + 9 %

Le montant des actifs gérés en Assurance vie s'élève à **41,8 Md€** à fin 2014, en **hausse de 7 %** sur un an

736 Md€
d'actifs
sous gestion
fin 2014

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels 2014 du 19 février 2015.

SFS : bonne résistance de l'activité dans les Financements spécialisés et nette hausse de la rentabilité

<i>en M€</i>	2014	2014 vs 2013
Produit net bancaire	1 262	1 %
<i>dont Financements spécialisés</i>	739	1 %
<i>dont Services financiers</i>	523	stable
Charges	- 832	stable
Résultat brut d'exploitation	430	2 %
Coût du risque	- 76	- 4 %
Résultat avant impôt	370	8 %
ROE après impôt¹ en Bâle 3	15,6 %	+ 170 pb

Crédit consommation :

Encours fin de période en **hausse de 9 %** vs fin décembre 2013

Cautions et garanties :

Revenus en **hausse de 11 %** en 2014

Ingénierie sociale :

Hausse de 6 % des encours gérés vs fin décembre 2013 à 23,2 Md€

Paielements :

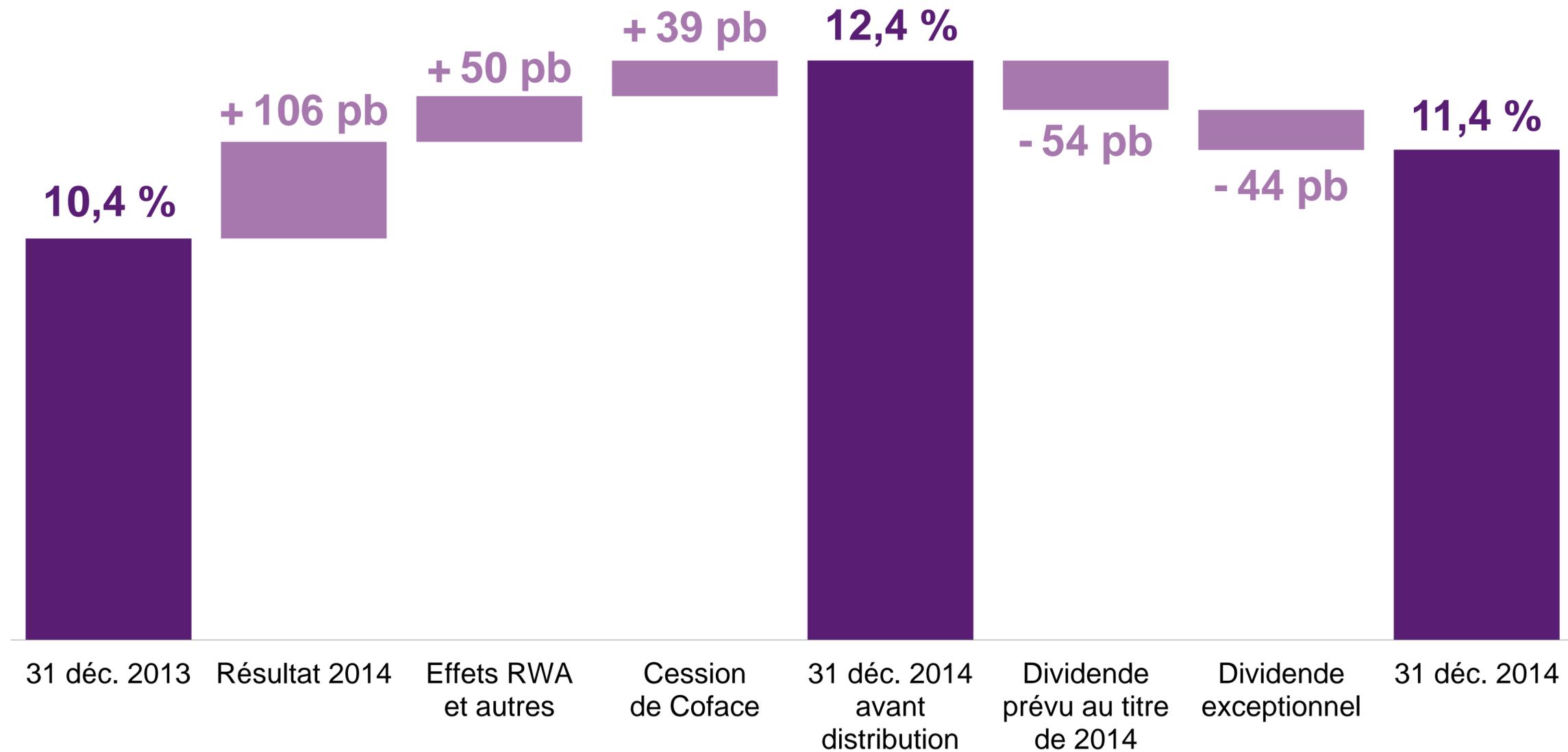
Augmentation de 19 % du parc de cartes et de **4 %** des transactions monétiques traitées vs fin décembre 2013

ROE :
15,6 %

Hausse de
170 pb
en 2014

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels 2014 du 19 février 2015.

Ratio CET1¹ de 12,4 % à fin 2014 avant distribution

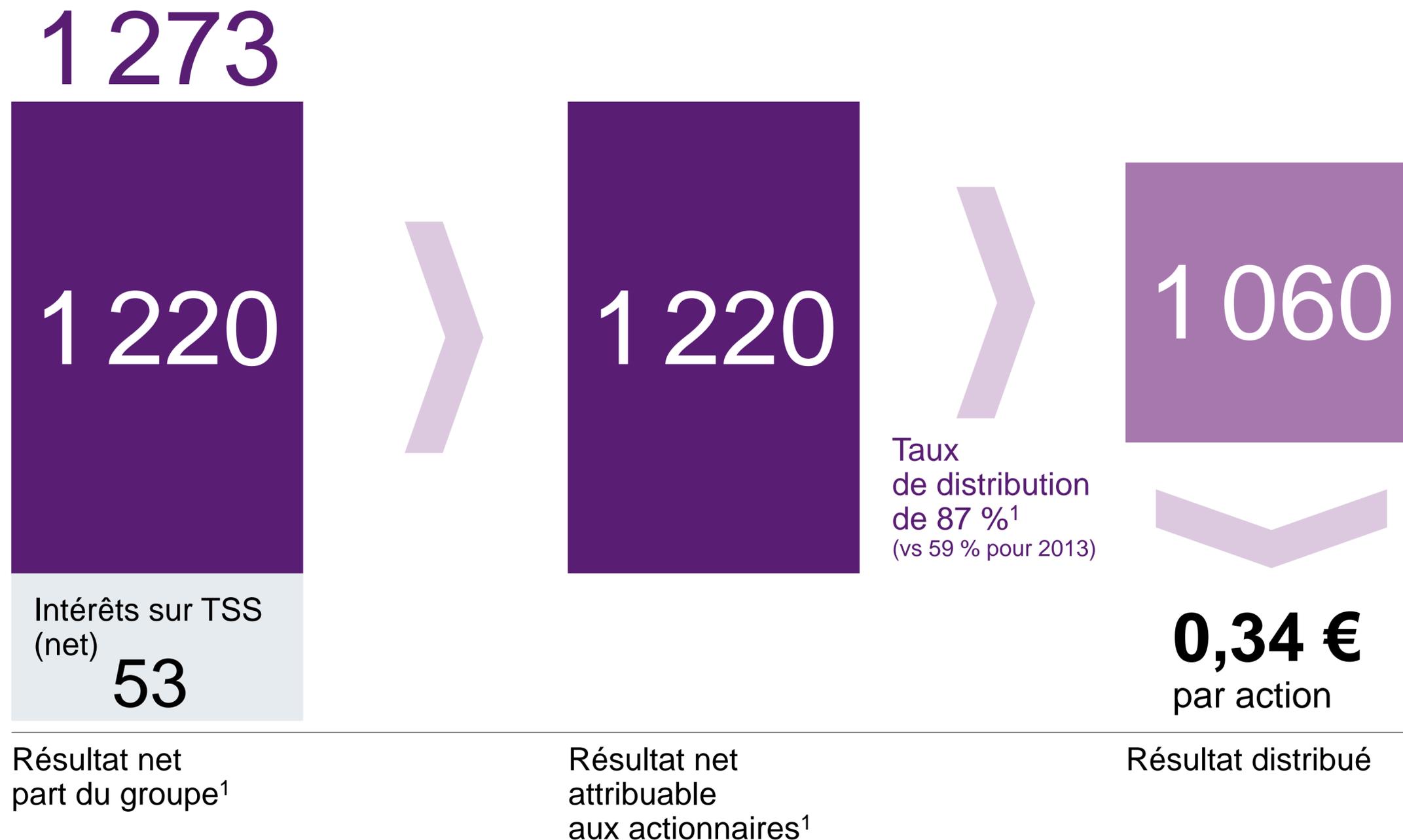


»» Une structure financière renforcée en 2014

(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables.

La politique de dividende est confirmée

En M€



Calendrier 2015

Date de détachement :

22 mai

Paielement :

26 mai

Impôts prélevés à la source pour les personnes physiques résidant fiscalement en France

Prélèvement non libératoire au titre d'acompte d'impôt sur le revenu (sauf exception) :

21 %

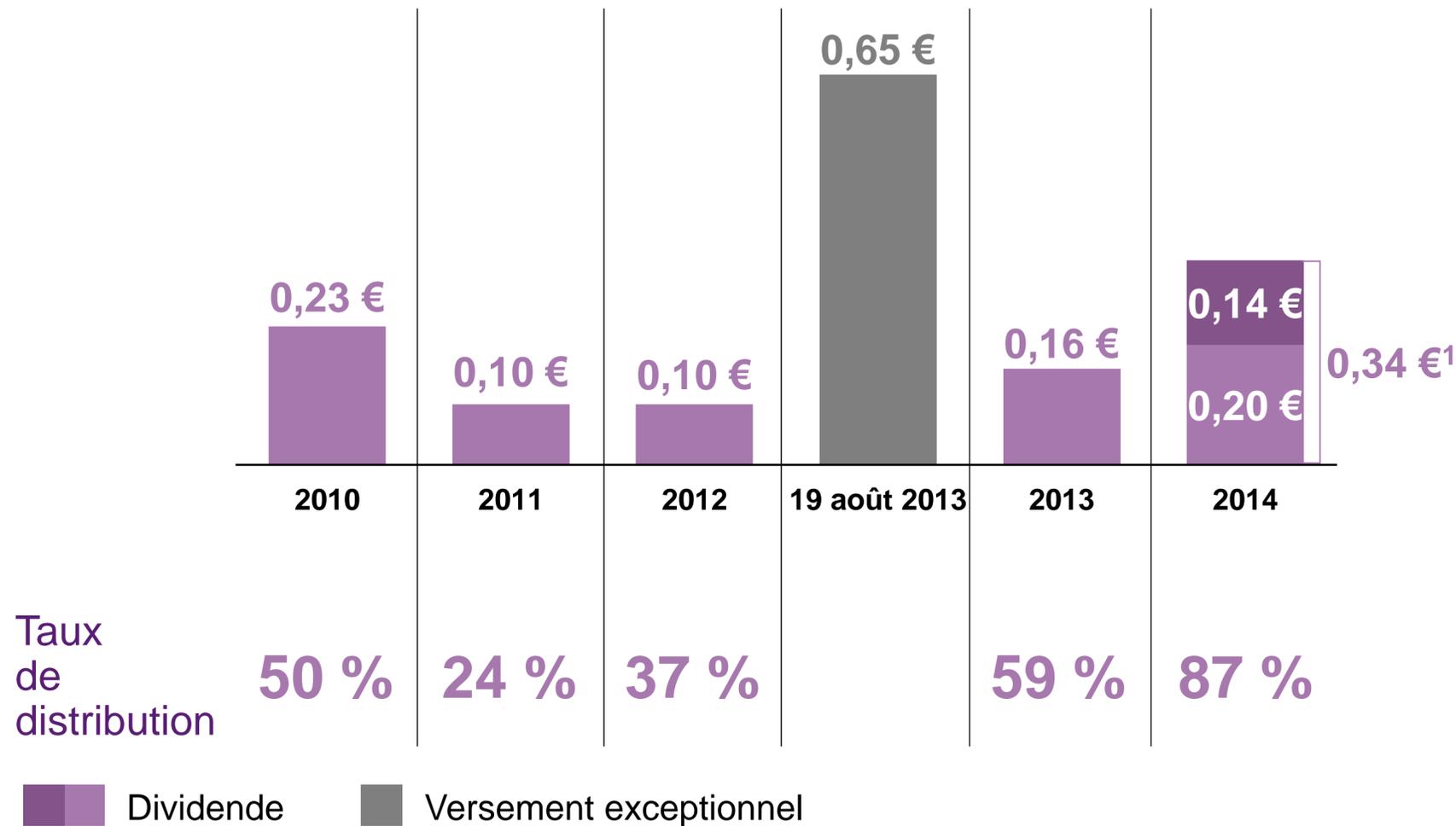
Prélèvements sociaux :

15,5 %

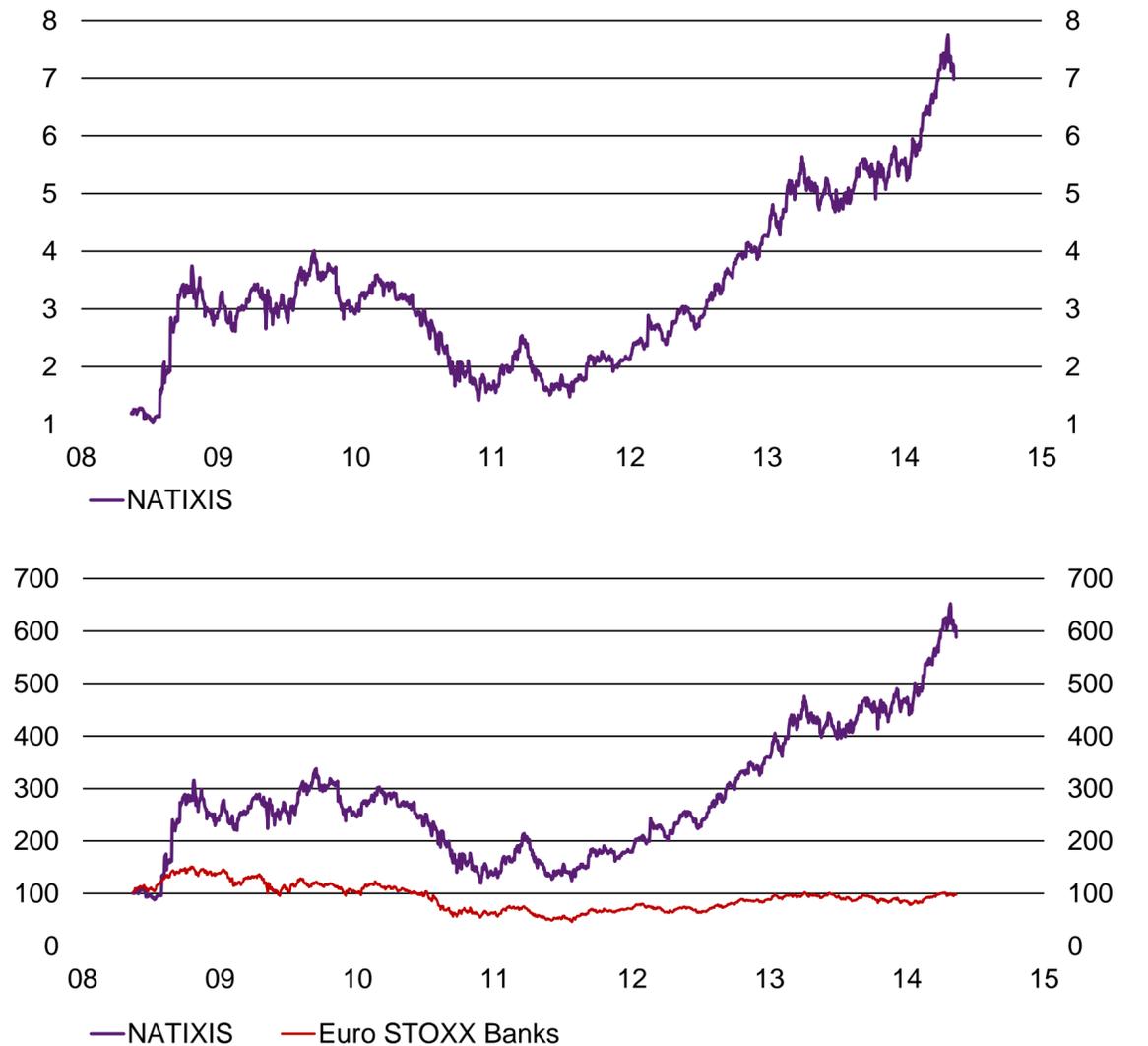
(1) Hors réévaluation de la dette senior propre.

Une création de valeur durable pour les actionnaires

Distribution de dividende par action



Évolution de la cotation du titre Natixis



» Politique de distribution de dividende $\geq 50\%$ confirmée

(1) Proposition soumise à l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2015.

Résultats du 1^{er} trimestre 2015

<i>Pro forma et hors éléments exceptionnels¹ - en M€</i>	1T15	1T14	1T15 vs 1T14
Produit net bancaire	2 185	1 855	18 %
<i>dont métiers cœurs</i>	<i>1 953</i>	<i>1 693</i>	<i>15 %</i>
Charges	-1 506	-1 370	10 %
Résultat brut d'exploitation	679	485	40 %
Coût du risque	-78	-80	-3 %
Résultat avant impôt	611	416	47 %
Impôt	-238	-144	65 %
Intérêts minoritaires	-42	-7	
Résultat net – pdg	331	264	25 %
Retraitement de l'impact Ifric 21	42	39	6 %
Résultat net – pdg – hors impact Ifric 21	373	304	23 %
ROTE hors impact Ifric 21	10,8 %	9,2 %	
Éléments exceptionnels	-44	6	
Réintégration de l'impact Ifric 21	-42	-39	
Résultat net – pdg – publié	287	270	6 %

Croissance de
15 %
des revenus
des métiers
cœurs sur un an

Résultat net de
331 M€
+ 25%
vs 1T2014

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes du 1^{er} trimestre 2015 du 6 mai 2015.

1
Résultats
et structure
financière

2
**Avancées
stratégiques
New Frontier**

Plan stratégique 2009-2013 New Deal

Coface gérée en tant que participation financière. Absence de synergie avec les trois autres métiers cœurs de Natixis

Recentrage sur l'Assurance-crédit et l'Affacturage en Allemagne et en Pologne



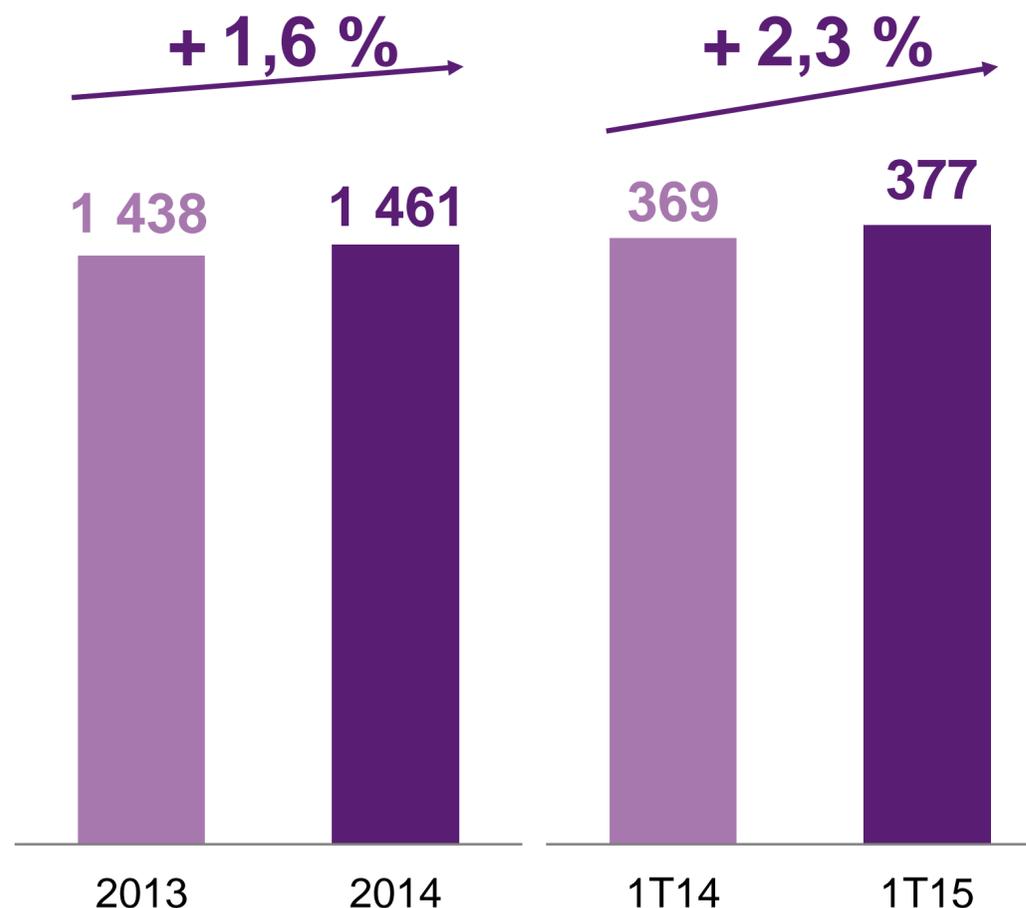
Développement profitable de Coface sur ses franchises clés

Plan stratégique 2014-2017 New Frontier

Juillet 2014 : placement réalisé avec succès de près de 92 millions de titres (58,65 % du capital) pour un montant d'environ 957 M€ après exercice intégral de l'option de surallocation

» Distribution d'un dividende exceptionnel de **0,14 €** grâce à la mise en bourse de **59 %** de Coface

Chiffre d'affaires¹, en M€



(1) Hors effet périmètre, à change constant.

Banque de Grande Clientèle

Croissance sélective

Déploiement du modèle Asset light

Accélération de la rotation du bilan avec O2D

Meilleur positionnement dans les Financements structurés

Renforcement dans le Conseil : projet d'acquisition² auprès de Banca Leonardo d'une structure de premier plan en France sur le M&A Midcap et le Conseil à destination des Fonds d'investissement

Croissance des Dérivés actions

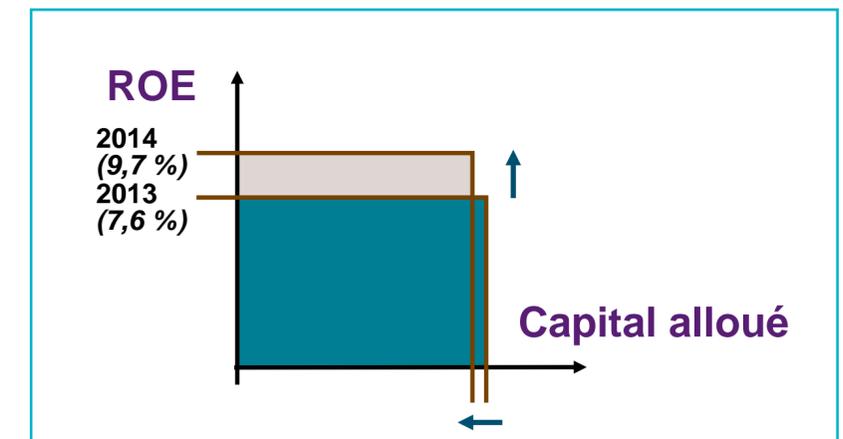
Fort développement depuis la mise en place de la nouvelle organisation :
+ 28 % de PNB en 2014

Ambitions internationales

Hausse de **8 %** du PNB à l'international entre 2013 et 2014, incluant une très bonne performance de la zone Amériques

Progression attendue du ROE à 2017 réalisée pour moitié en un an
Allocation du capital réduite par rapport au plan stratégique

2014 ¹	
COEX	59,0 %
ROE	9,7 %
Actifs pondérés	-3 % vs 2013



» Développement profitable des principales franchises clés

(1) Voir note méthodologique.

(2) La transaction est soumise au processus de consultation des instances représentatives du personnel.

Intensification des relations avec les réseaux du Groupe BPCE et les clients de Natixis

Développement des financements locatifs de **6 %** avec les clients des réseaux BP et CE vs 2013

Progression de **17 %** du chiffre d'affaires affacturé réalisé avec les clients de Natixis vs 2013

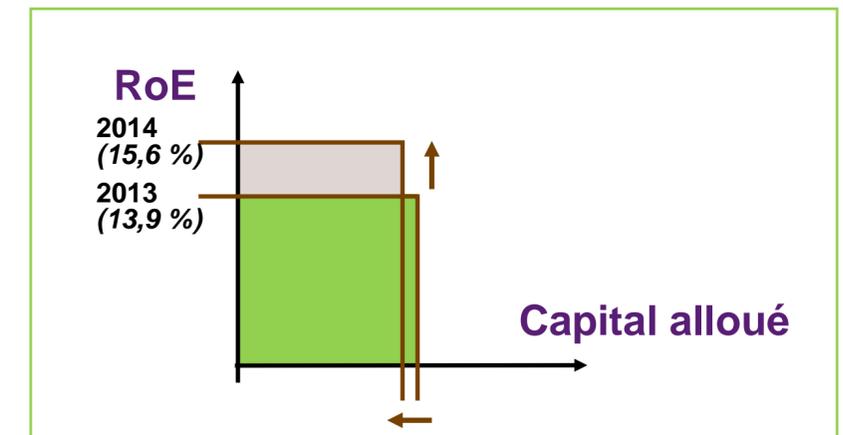
Stratégie d'efficacité opérationnelle et d'innovation digitale

Lancement le 7 mars 2014 de l'offre de titre restaurant dématérialisée Apetiz®

Mise en production le 25 octobre 2014 de la plate-forme de gestion des crédits à la consommation développée avec BNPP Personal Finance

Partecis : renouvellement le 26 janvier 2015 du partenariat avec BNP Paribas dans la monétique pour une durée de 12 ans

2014	
COEX	< 66 %
ROE	15,6 %
Actifs pondérés	- 5 % vs 2013



Moindre utilisation du capital alloué
En ligne avec l'objectif de rentabilité de 2017



Une année marquée par l'innovation et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle

Épargne

Création en 2000 à Paris, opérant également en Italie, au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse

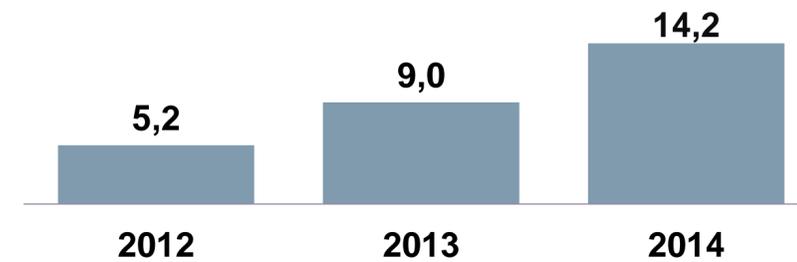
14,2 Md€ d'AuM à fin décembre 2014, x 3 en 5 ans, et **13,3 Md€** d'encours moyen en 2014

76 collaborateurs dont **24** gérants avec une expertise reconnue

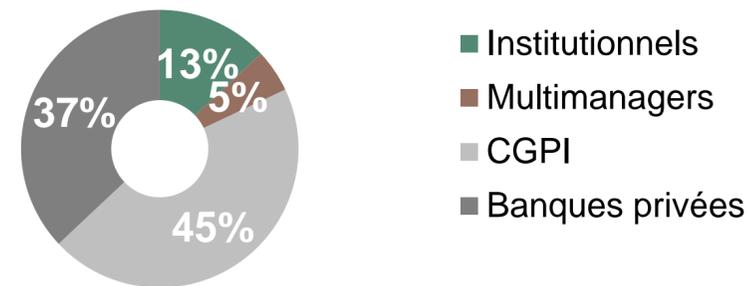
Une offre diversifiée avec des fonds de grande taille

Une clientèle majoritairement retail / > 40 % hors de France

Actifs sous gestion (Md€)



Répartition de la collecte par canal de distribution à décembre 2014



Résultats financiers

<i>en M€</i>	2014
Produit net bancaire	133
Charges	35
Résultat brut d'exploitation	97
PNB/AuM moyens	> 90 pb

Un esprit entrepreneurial compatible avec notre modèle
Un très bon track record sur la durée et une marque forte
Un niveau de rentabilité élevé depuis plusieurs années
et une croissance soutenue du RBE



DNCA
une expertise actions/
diversifiés de premier plan

Épargne

Projet d'acquisition¹ de 71,2 % du capital de DNCA au 2T15 pour 549 M€ en numéraire

Multiple de RBE 2014 de 7,9 x

Retour sur investissement instantané de l'opération de **8 %**

Alignement des intérêts avec le management de DNCA

Investissement total de 713 M€

Impact estimé d'environ 70 pb au 2T15 sur le ratio CET1

» Une acquisition créatrice de valeur pour les actionnaires de Natixis



Niveau satisfaisant de rentabilité de l'opération dans une industrie très attractive



Sortie des actionnaires institutionnels et alignement des intérêts avec le management



Confirmation de l'objectif de rentabilité supérieur à 15 % pour le pôle Épargne en 2017



Impact relatif de l'opération de ~ 4 % sur le BPA 2014 de Natixis

(1) La transaction est notamment soumise aux autorisations réglementaires et à l'accord de l'autorité de la concurrence.

Épargne

Le Groupe BPCE et CNP sont convenus des principes d'un nouveau partenariat, créateur de valeur pour toutes les parties, dans plusieurs métiers de l'Assurance, d'une durée de 7 ans (2016-2022)

Ce partenariat permet d'organiser le déploiement par Natixis Assurances des affaires nouvelles d'assurance vie des CEP au cours de 2016

Épargne et prévoyance individuelle

Conception et gestion par Natixis Assurances de l'ensemble des contrats d'assurance vie et de prévoyance individuelle¹ qui seront distribués par le réseau des CEP à compter du 1^{er} janvier 2016

Alignement des intérêts avec la mise en place d'un accord de réassurance

Confirmation de Natixis AM comme gestionnaire des encours de CNP apportés par les clients des CEP

Assurance des emprunteurs collective

Coassurance entre Natixis Assurances (34 %) et CNP (66 %) sur les périmètres CEP, BP et Crédit Foncier

Impacts pour Natixis à partir de début 2016 :

Sécurisation du programme Assurément 2016

Accélération de l'allocation de capital sur 2016-2022 aux métiers de l'Assurance

Environ 245 M€ de capital mobilisé pour la mise en place de la réassurance

Créateur de valeur pour les actionnaires de Natixis dès début 2016 avec un ROE de l'Assurance supérieur à 12 %

 **Nouvelle étape clé dans l'Assurance**

(1) Hors produits de dépendance et de garantie du locataire.

Épargne

DNCA

Un projet d'acquisition¹ qui respecte les critères d'investissement de Natixis

Adéquation avec le plan industriel de la Gestion d'actifs

Esprit entrepreneurial des équipes, en accord avec notre modèle multi-affiliés

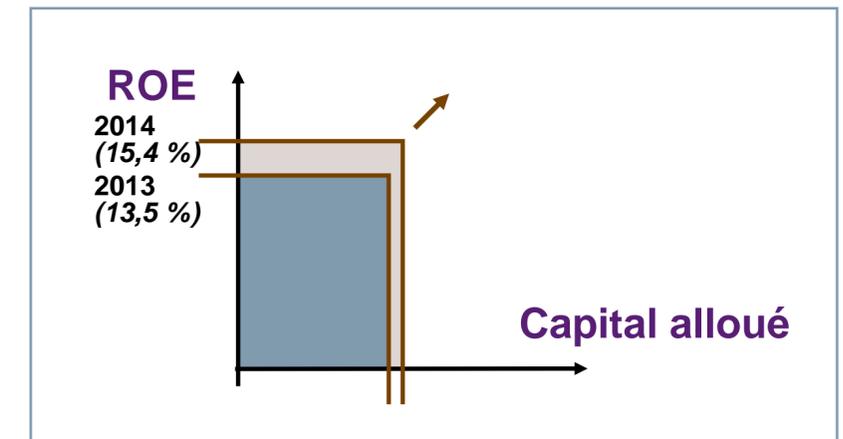
NGAM US

Une année record grâce aux affiliés et à la plate-forme de distribution

Assurances

Constitution du pôle unique et performances commerciales de premier plan

2014	
COEX	71,1 %
ROE	15,4 %
Collecte nette en Gestion d'actifs	28 Md€



Objectif de rentabilité 2017 atteint dès 2014



2014, une année importante dans l'exécution du plan New Frontier

(1) La transaction est notamment soumise aux autorisations réglementaires et à l'accord de l'autorité de la concurrence.

Conclusion

La première marche du plan stratégique a été franchie avec succès

Redéploiement du capital en faveur de nos franchises : **94 %** du capital alloué aux métiers cœurs fin 2014 vs **87 %** fin 2013

Optimisation de l'utilisation des ressources rares des métiers cœurs avec une baisse de **2 %** des RWA et de **3 %** des besoins de refinancement sur un an

Hausse très significative du ROE¹ des métiers cœurs à **12,2 %** sur 2014, soit + 200 pb vs 2013

Croissance de **26 %** du bénéfice par action² sur un an à 0,39 €

Le redéploiement stratégique en faveur du pôle Épargne va s'accélérer

Le pôle Épargne représente **35 %** du capital des métiers cœurs (vs **29 %** fin 2013), avec BPCE Assurances et le projet d'acquisition de DNCA

Poursuite du programme Assurément 2016

Acquisition de DNCA³ : renforcement des expertises Actions en Europe et des solutions patrimoniales pour la clientèle retail européenne

New
Frontier

New Frontier est bien engagé et sa mise en œuvre va s'accélérer

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels 2014 du 19 février 2015.

(2) Hors réévaluation de la dette senior propre.

(3) La transaction est notamment soumise aux autorisations réglementaires et à l'accord de l'autorité de la concurrence.

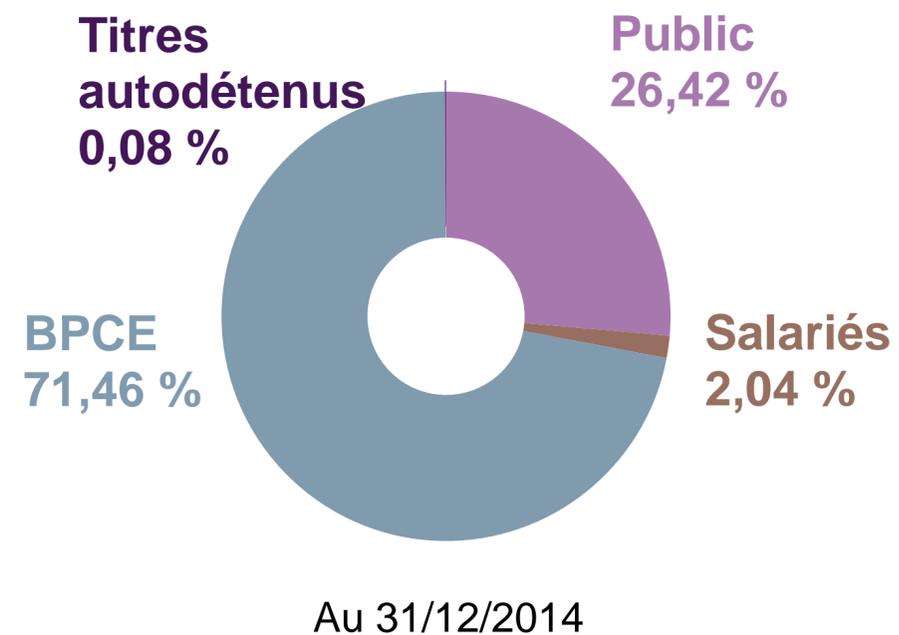
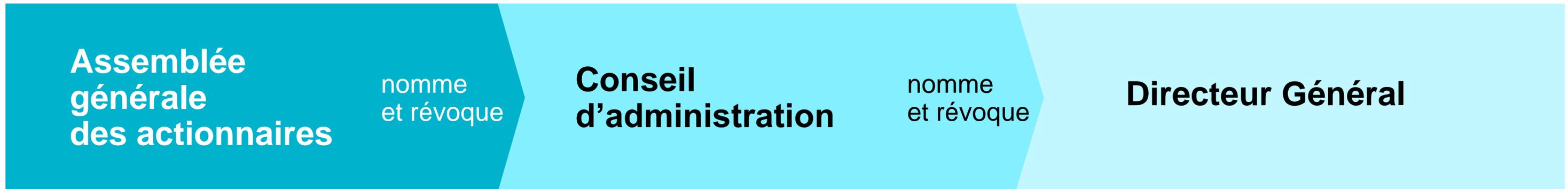
GOUVERNANCE DE NATIXIS

Travaux du
conseil d'administration
et des comités
spécialisés

François Pérol

Président du conseil d'administration

La gouvernance de Natixis en 2014



Comité d'**audit**
Comité des **risques**
Comité des **nominations**
Comité des **rémunérations**
Comité **stratégique**

Comité de **Direction générale**
Comité **exécutif**

» Le référentiel de la gouvernance de Natixis : le Code AFEP-Medef

Composition du conseil d'administration cible post-AG (25^e à 35^e résolution)



15
administrateurs,
dont
5
indépendants

5 membres indépendants

10 membres issus du Groupe BPCE

Modifications statutaires (21^e à 24^e résolution)

Articles 9 et 18 21^e résolution

Conformément aux recommandations du Code AFEP-Medef, **durée du mandat des administrateurs et des censeurs** ramenée de 6 ans à **4 ans**
Modification applicable immédiatement à tout nouveau mandat et aux mandats en cours

Article 12 22^e résolution

Vise à conférer au **conseil d'administration la compétence pour décider ou autoriser l'émission de toutes valeurs mobilières représentatives d'un droit de créance** (article L.228-36 du Code de commerce)

Article 22 24^e résolution

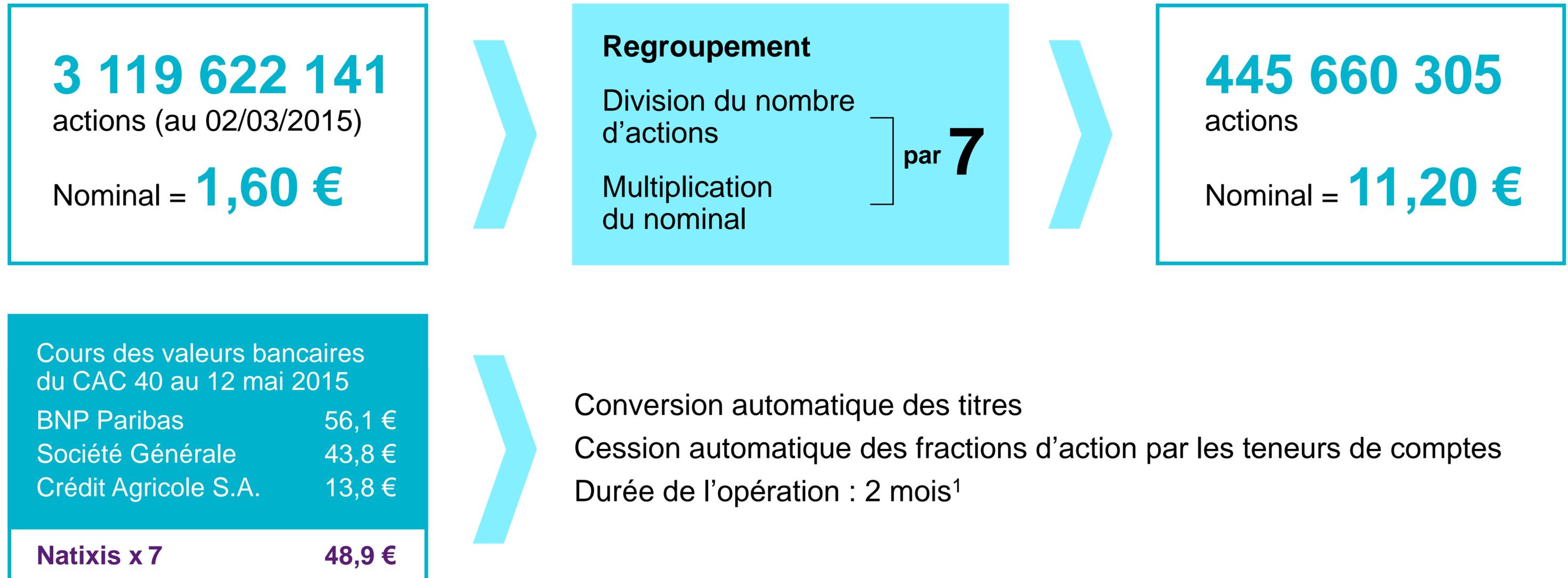
Mise à jour des statuts suite au décret du 8 décembre 2014 modifiant la **date et les critères d'établissement de la liste des personnes habilitées à participer à une assemblée générale** d'actionnaires (J-2)

Article 25 23^e résolution

Par **dérogation à la loi Florange**, conservation du principe : **1 action = 1 voix**

Regroupement des actions (20^e résolution)

Délégation conférée au conseil d'administration pour regrouper les actions de la société



(1) Sous réserve de la publication des textes réglementaires relatifs au regroupement d'actions.

Activités du conseil d'administration en 2014

Missions

Déterminer les orientations de l'activité de la société et veiller à leur mise en œuvre

Fonctionnement

Réunions :

8 séances de travail en 2014

Taux d'assiduité moyen : **91 %**

Principaux travaux en 2014

Mise en œuvre du plan stratégique (2014-2017)
« **New Frontier** »

Arrêtés des comptes, publications des résultats, rapports d'activité

Conditions d'exercice du contrôle interne

Mesure et surveillance des risques

Évaluation des travaux du conseil

Examen des projets structurants pour l'entreprise (introduction en Bourse de Coface)

Politique en matière d'égalité salariale et professionnelle



Examen et approbation des rapports légaux et réglementaires

Évaluation des travaux du conseil d'administration en 2014

Méthodologie

Conformément au code de gouvernance AFEP-Medef, Natixis procède chaque année à une évaluation des travaux de son conseil et de ses comités spécialisés

Pour l'**exercice 2014**, Natixis a procédé à un examen du suivi des décisions résultant des évaluations approfondies conduites de 2010 à 2013

Bilan

Décisions prises en matière d'organisation, de composition et de fonctionnement du conseil :

Taux de réalisation : **83 %**

Efforts à poursuivre en matière de programmes de formation et d'ouverture à l'international des administrateurs

Décisions prises en matière de définition, de préparation et de discussion des thématiques soumises au conseil :

Taux de réalisation : **94 %**

Décisions prises en matière de comités spécialisés :

Taux de réalisation : **97 %**

Activités du comité stratégique en 2014

Missions

Assister le conseil d'administration notamment pour :

Approfondir la stratégie globale de Natixis et ses métiers

Partager la vision de la Direction générale dans le cadre du Groupe BPCE

Fonctionnement

Composition :
l'ensemble des administrateurs (15 membres)
et des membres du Comité de Direction Générale (10 membres)
sous la présidence de **Laurence Debroux**

Taux d'assiduité :
86 %

Activités 2014

Examen de la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2017
New Frontier
et des premières réalisations ou projets s'inscrivant dans le cadre de ce plan

New
Frontier

Activités du comité d'audit / comité des risques

Jusqu'au 17 décembre 2014, le comité d'audit regroupait les missions de l'actuel comité d'audit et comité des risques

Missions comité d'audit

Assister le conseil d'administration notamment pour :

Examiner les comptes trimestriels, semestriels et annuels

Émettre un avis sur le renouvellement des commissaires aux comptes

Missions comité des risques

Assister le conseil d'administration notamment pour :

Examiner le tableau de bord mensuel des risques consolidés ; la liquidité

Examiner le risque de non-conformité ; la continuité d'activité ; les prestations essentielles externalisées

Examiner les rapports sur les conditions d'exercice du contrôle interne et sur la mesure et la surveillance des risques

Fonctionnement

Composition :

5 membres
dont **2** administrateurs indépendants
sous la présidence de **Bernard Oppetit**

Réunions :

5 séances de travail en 2014

Taux d'assiduité moyen : **92 %**

Principaux travaux en 2014

Examen des comptes

Budget 2014

Lettres de suite de l'ACPR et de l'AMF et réponses de Natixis

Suivi des risques, de la liquidité et de la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne, focus sur le risque informatique

Projet de **plan d'audit** 2015

Activités du comité des nominations / comité des rémunérations

Depuis le 17 décembre 2014, le comité des nominations et des rémunérations est scindé en deux comités distincts

Missions comité des nominations

Assister le conseil d'administration
notamment pour :

Émettre un avis sur les nominations
des **mandataires sociaux**

Missions comité des rémunérations

Assister le conseil d'administration
notamment pour :

Émettre un avis sur la politique
de rémunération y compris
de la population régulée

Suivre **l'application
des recommandations**
du Code AFEP-Medef en matière
de rémunération

Fonctionnement

Composition :
6 membres
dont **3** administrateurs
indépendants
sous la présidence de :

Comité des nominations :
Henri Proglio

Comité des rémunérations :
Nicolas de Tavernost

Réunions :
4 séances de travail
en 2014

Taux d'assiduité moyen :
95 %

Principaux travaux en 2014

Remplacements d'administrateurs

**Évaluation du conseil
et des administrateurs**

Détermination de la rémunération
du Directeur Général

Examen de la rémunération
de la population régulée

Jetons de présence
des administrateurs pour 2014

Politique en matière d'égalité
salariale et professionnelle

GOUVERNANCE DE NATIXIS

Focus sur les travaux du **comité** des **rémunérations**

Nicolas de Tavernost

Président du comité des rémunérations
Administrateur indépendant

1 Travaux du comité des rémunérations

2 Rémunération du président du conseil d'administration (6^e résolution)

3 Situation du Directeur Général (5^e et 7^e résolutions)

Éléments de rémunération au titre de 2014 (7^e résolution)

Reconduction des accords et engagements pris au bénéfice du Directeur Général (5^e résolution)

4 Rémunération de la population « régulée » (8^e et 9^e résolutions)

Éléments de rémunération 2014 (8^e résolution)

Plafonnement de la rémunération variable (9^e résolution)

5 Détermination de l'enveloppe de jetons de présence pour les administrateurs (36^e résolution)

Travaux du comité des rémunérations

Composition du comité des rémunérations

Nicolas de Tavernost

Président (indépendant)

Alain Condaminas

Membre

Anne Lalou

Membre (indépendant)

Didier Patault

Membre

Henri Proglio

Membre (indépendant)

Philippe Sueur

Membre

6 membres
dont

3
indépendants

Présidence
par un
administrateur
indépendant

Travaux du comité des rémunérations

Principale mission : préparation des décisions du conseil d'administration de Natixis relatives à la politique de rémunération

Revue des principes et pratiques de rémunération de Natixis

Examen de la conformité avec les réglementations

Niveau et modalités de rémunération du président du conseil d'administration de Natixis

Niveau et modalités de rémunération du Directeur Général de Natixis

Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés, plans de souscription ou d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions

Diffusion du film

Travaux du comité des rémunérations

Activités en 2014

Rémunération du président du conseil d'administration

Rémunération du Directeur Général

Attribution d'un plan de rémunération à long terme

Recommandations du Code AFEP-Medef



**Dirigeants
mandataires
sociaux**

Politique de rémunération de Natixis

Rémunération de la population régulée

Réglementation

Examen des plus hautes rémunérations

Rémunération des responsables des fonctions de contrôle



**Politique
de rémunération**

Dispositifs d'intéressement / participation /
épargne salariale - Natixis (France)

Modalités de l'augmentation de capital réservée aux salariés (Mauve)



**Épargne salariale
et actionnariat
salarié**

Rémunération du président du conseil d'administration

Rémunération au titre de 2014 du président du conseil d'administration

Rémunération fixe 2014 : **0 €**

Rémunération variable 2014 : **0 €**

Pas de stock-options

Pas d'actions de performance

Pas d'indemnité de cessation de fonction

Jetons de présence directement
attribués à BPCE

Situation du Directeur Général

Rappels sur le statut de Laurent Mignon

Mandat social d'une durée de 4 ans
(révocable à tout moment)

Pas de contrat de travail

Pas d'assurance-chômage

Pas de stock options

Pas de retraite-chapeau

Pas de jetons de présence

Indemnité de cessation de fonction
soumise à conditions de performance

Clause de non-concurrence

Pas d'avantage logement

Rémunération fixe

Rémunération variable annuelle,
plafonnée et déterminée à partir
de critères quantitatifs et stratégiques

Éligibilité à des plans d'attribution gratuite
d'actions de performance

Régimes de prévoyance et de frais de santé

Régimes de retraite Sécurité sociale, Arrco,
Agirc des cadres hors classe de Natixis

Complément familial du personnel de Natixis

Voiture de fonction

Plafond
par rapport
à la rémunération
fixe

Situation du Directeur Général

Rémunération au titre de l'exercice 2014

Rémunération fixe : 800 000 €

Rémunération variable :

Cible de la rémunération variable : **800 000 €**

Amplitude : de **0** à **156,75 %** de la cible

Modalités de détermination de la rémunération variable 2014

Critères quantitatifs :

25 %

performance financière BPCE¹

13 % RNPG

8 % coefficient d'exploitation

4 % PNB

45 %

performance financière Natixis¹

11,25 % PNB

11,25 % RNPG

11,25 % coefficient d'exploitation

11,25 % Core Tier 1

Critères stratégiques :

30 %

7,5 % introduction en Bourse de Coface

7,5 % synergies avec les réseaux BP et CE

7,5 % développement des projets dans le métier de l'Assurance

7,5 % performance managériale

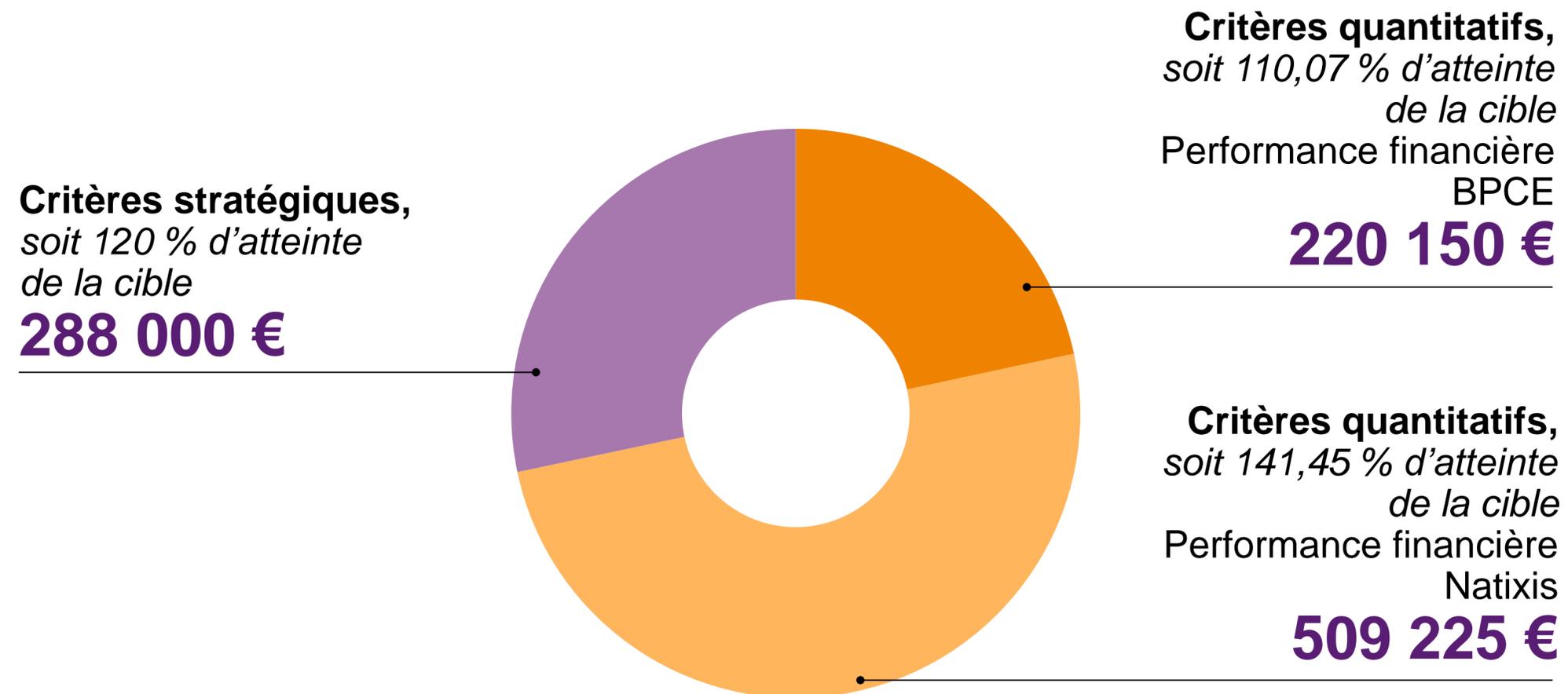
(1) Par rapport aux objectifs budgétaires.

Situation du Directeur Général

Rémunération au titre de l'exercice 2014

Montant de la rémunération variable au titre de l'exercice 2014 arrêté par le conseil d'administration de Natixis après avis du comité des rémunérations : **1 017 374 €**

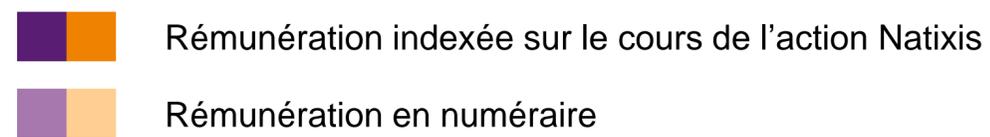
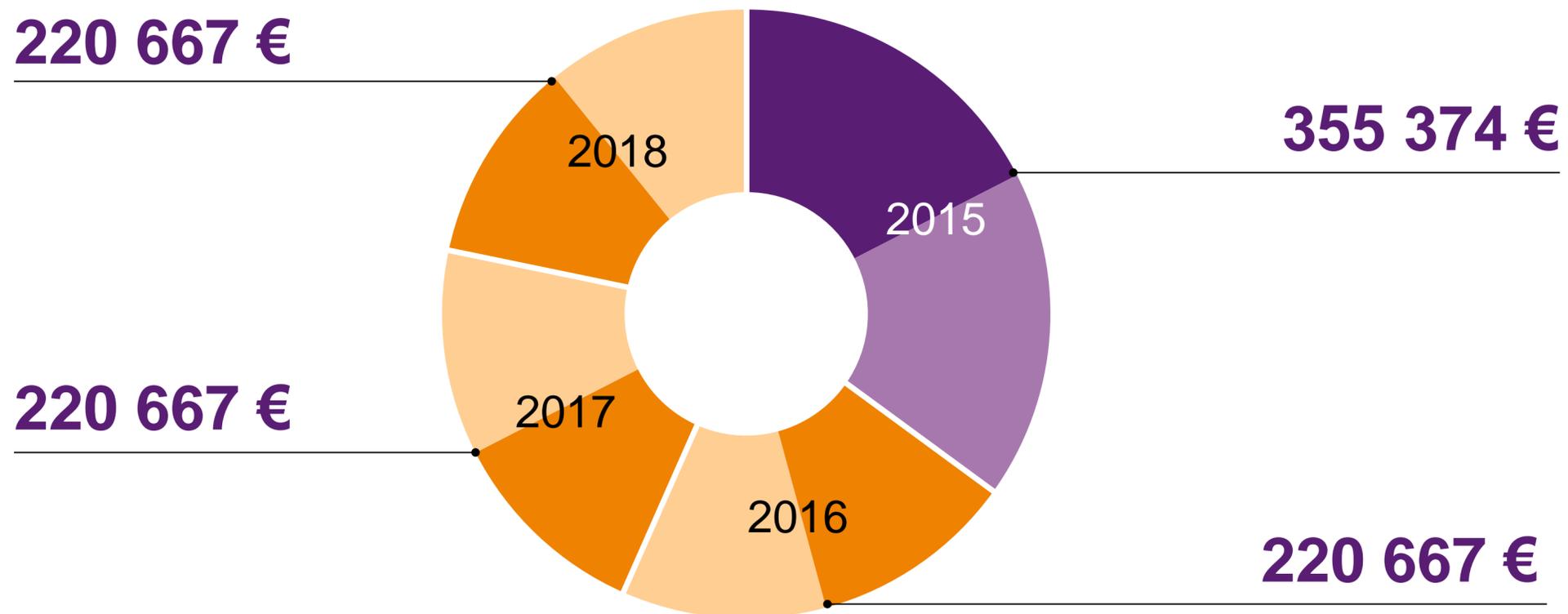
Ventilation de la rémunération variable 2014 par critères



Situation du Directeur Général

Rémunération au titre de l'exercice 2014

Ventilation de la rémunération variable 2014 par échéance de versement



65%

différés
en 2016-2017-2018
Sous conditions de présence
et de performance

50%

indexés sur le cours
de l'action Natixis

Situation du Directeur Général

Éléments de rémunération au titre de l'exercice 2014

Attribution gratuite
de **31 955 actions**
de performance

Acquisition à l'issue
d'une période de 4 ans

Conditions de présence
et de performance

Obligation de conservation
pour 30 % des actions

160 000 €
bruts en valeur faciale
à la date d'attribution

Situation du Directeur Général

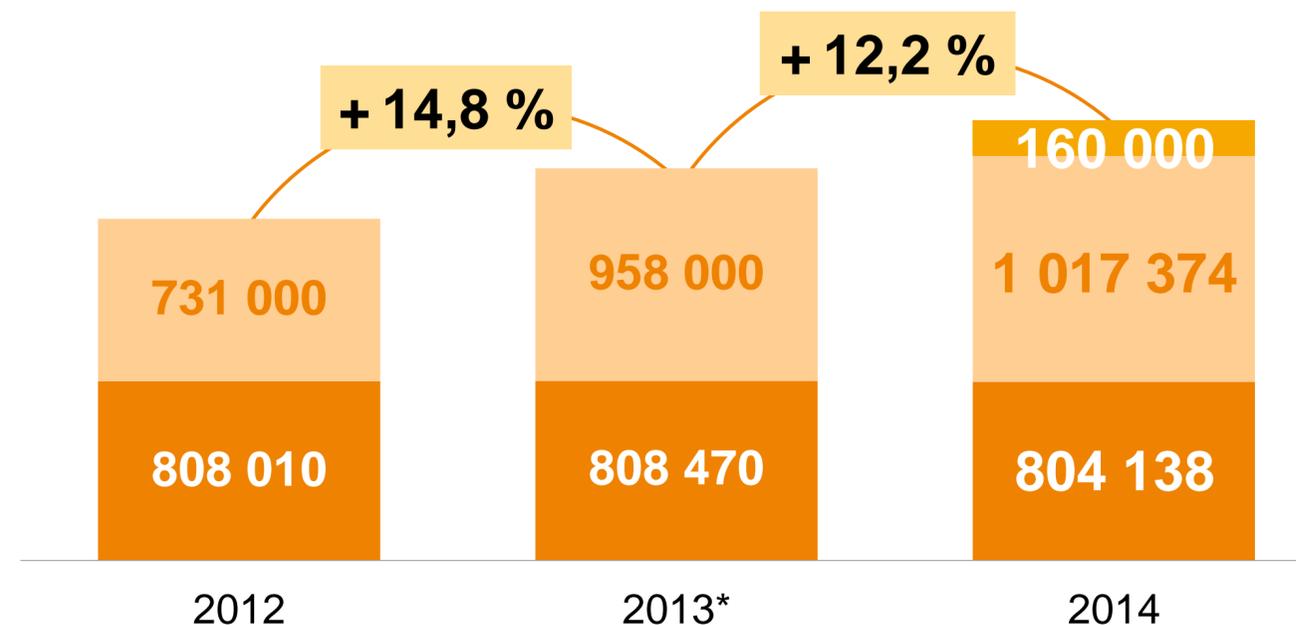
Rémunération au titre de l'exercice 2014 (7^e résolution)

Évolution de la rémunération totale du Directeur Général depuis 2012

En €

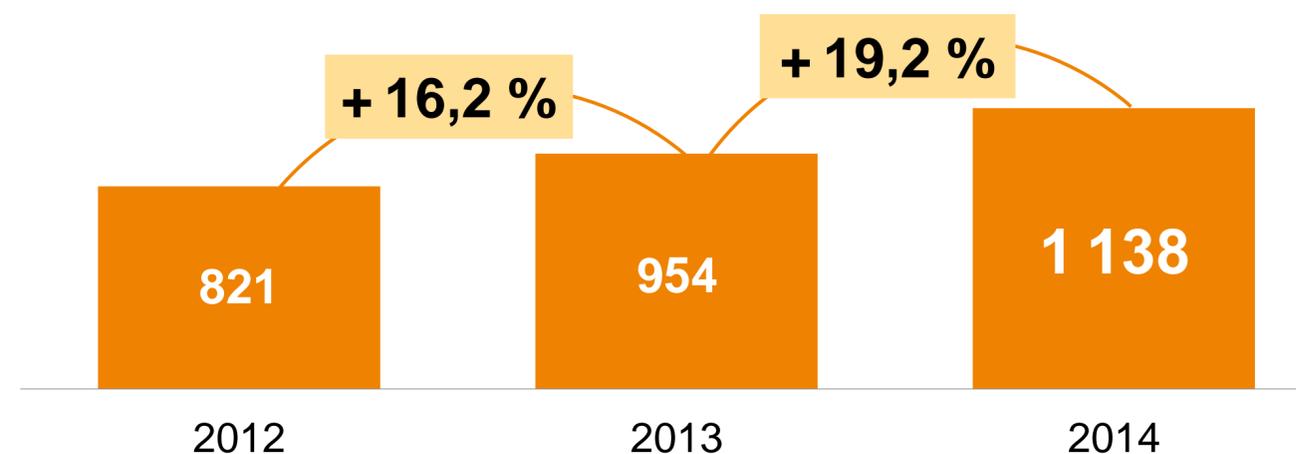
- Actions de performance
- Rémunération variable attribuée au titre de l'exercice en €
- Rémunération fixe + avantages annexes en €

* Sont incluses dans les avantages annexes les 90 actions attribuées à Laurent Mignon au 06/11/2013.



Évolution du RNPG de Natixis

En M€



RNPG 2012 et 2013 proforma cession des CCI

Situation du Directeur Général

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2015

Montant de la rémunération fixe inchangée à **800 000 €**

Modalités de détermination de la rémunération variable au titre de l'exercice 2015

Montant de la rémunération variable cible porté à **960 000 €**

% maximal théorique attribuable : **156,75 %** du montant de rémunération variable cible

Cumul des attributions de rémunération variable (variable et LTI) : plafond à **200 %** de la rémunération fixe

Critères quantitatifs Performance financière BPCE	25 %	12,5 % RNPG 8,3 % coefficient d'exploitation 4,2 % PNB
Critères quantitatifs Performance financière Natixis	45 %	11,25 % PNB 11,25 % RNPG 11,25 % coefficient d'exploitation 11,25 % ROTE
Critères stratégiques	30 %	7,5 % synergies avec les réseaux BP et CE 7,5 % finalisation du programme #Assurément2016 7,5 % acquisition significative dans l'Asset Management 7,5 % performance managériale

Rémunération du Directeur Général

Renouvellement des engagements pris au bénéfice du Directeur Général (5^e résolution)

Indemnité de cessation de fonction

Montant de l'indemnité :

(rémunération fixe
+
rémunération variable attribuée)

X

(12 mois

+
1 mois par année d'ancienneté)

Accord de non-concurrence
en cas de cessation de son mandat

Montant de l'indemnité :

6 mois de rémunération fixe

Conformément au Code AFEP-Medef, le montant cumulé de l'indemnité de cessation de fonction et de l'indemnité de non-concurrence ne pourra excéder **2 ans du total** (rémunération fixe + rémunération variable attribuée)

Rémunération de la population régulée

Réglementation

Directive 2013/36/EU dite « CRD IV »

Standards techniques déterminés par l'Autorité bancaire européenne (règlement délégué 604/2014 du 4 mars 2014)

Arrêté du 3 novembre 2014

Mise en œuvre chez Natixis

Processus d'identification mené conjointement par la direction des Ressources humaines, la direction de la Conformité et la direction des Risques, et soumis au comité des rémunérations

Critères qualitatifs

Fonction et niveau de responsabilité, capacité à engager significativement la banque en termes de risques

Critères quantitatifs

Niveau de rémunération totale sur l'exercice précédent

Rémunération de la population régulée

Périmètre 2014 de la population régulée : 259 personnes identifiées vs 218 en 2013

228 identifiées au titre des critères qualitatifs

Administrateurs de Natixis

Comité de Direction Générale de Natixis

Principaux responsables des fonctions
de contrôle et des autres fonctions de support

Principaux responsables au sein des « unités
opérationnelles importantes »

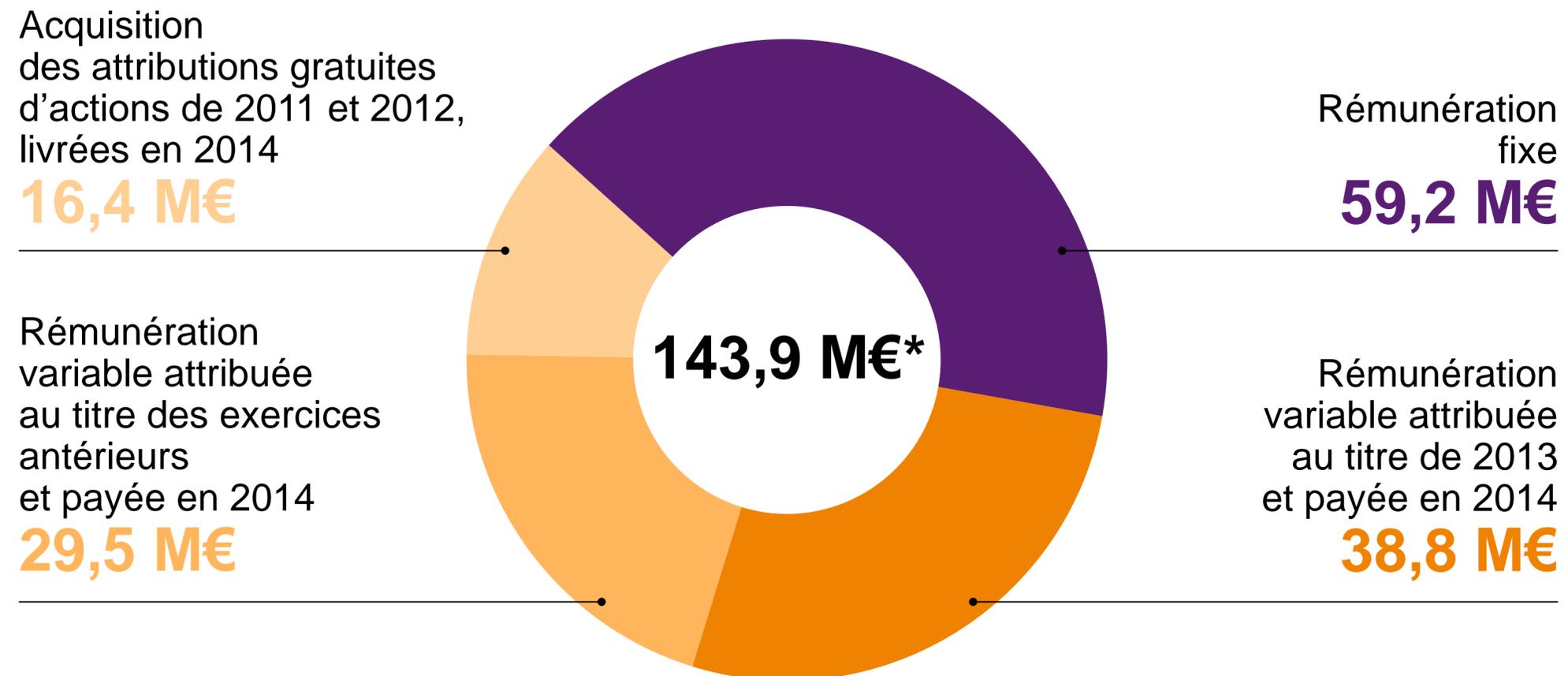
Personnes ayant des autorisations de crédit
ou la responsabilité des risques de marché
dépassant les seuils de matérialité et/ou
présidant les comités « nouveaux produits »

31 identifiées au titre des critères quantitatifs

Personnes dont la rémunération brute totale
attribuée au titre du précédent exercice a été
supérieure à 500 000 € ou dont
la rémunération totale attribuée au cours
du précédent exercice les positionne
dans les 0,3 % les mieux rémunérés

Rémunération de la population régulée

Enveloppe globale des rémunérations versées aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier pendant l'exercice 2014 (8^e résolution)



* Hors charges employeur et rémunération collective (intéressement/participation en France).

Rémunération de la population régulée

Enveloppe globale des rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2014 à la population régulée

122,9 M€

dont 66,7 M€
de rémunération
variable

Rémunération totale
moyenne :

474 k€

Rémunération variable
(numéraire/différé)

30 %

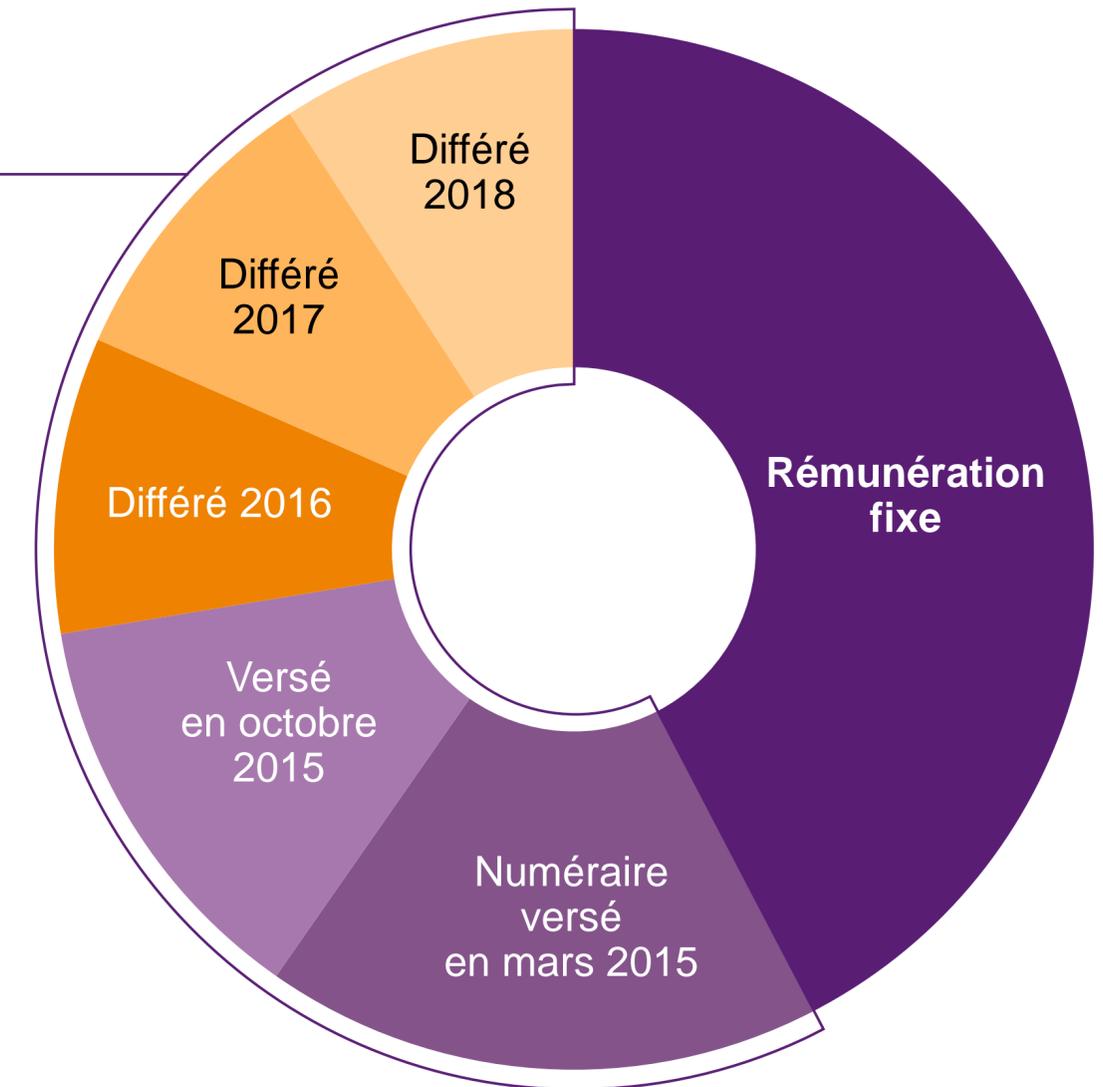
en numéraire en mars 2015

22 %

versés en octobre 2015,
intégralement indexés
sur le cours de l'action Natixis

48 %

par tiers sur 3 ans dont
50 % indexés sur le cours
de l'action Natixis



Montant hors : charges patronales, accompagnements des mobilités géographiques et rémunérations variables collectives (participation intéressement en France).

Rémunération de la population régulée

Plafonnement de la rémunération variable (9^e résolution)

Maintien du plafonnement à 200 %, pour l'exercice 2015 et les suivants, du ratio maximal entre la rémunération variable et la rémunération fixe pour la population régulée

Objectifs :

Recruter et retenir les collaborateurs en offrant des rémunérations en ligne avec les pratiques des concurrents

Limiter une situation de forte distorsion de concurrence

Conserver la flexibilité nécessaire entre les attributions de variable et la performance constatée

Jetons de présence des administrateurs

Enveloppe maximale de jetons de présence : 650 000 €/an
(36^e résolution)

Création de **nouveaux comités spécialisés** du conseil d'administration

Expertise croissante et spécialisation attendues des administrateurs

Montant moyen des jetons de présence par administrateur sensiblement **inférieur à la médiane** du SBF120

Enveloppe **non actualisée** depuis 2006



NATIXIS

Rapports
des **commissaires**
aux **comptes**

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.1, 3.1 et 4 de l'annexe qui exposent les effets des évolutions de normes et d'amendements aux principes IFRS

Rapport sur les comptes consolidés

Justification de nos appréciations

Dispositif de garantie des actifs de l'ex-canton GAPC

Valorisation des instruments financiers

Dépréciation et provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Dépréciation d'actifs disponibles à la vente

Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Évaluation des actifs incorporels

Activation des impôts différés

Engagements sociaux

Autres provisions pour risques et charges

Rapport sur les comptes consolidés

Vérifications spécifiques

Nous n'avons pas
d'observations à formuler
sur le rapport de gestion
du groupe

Rapport sur les comptes annuels

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

Rapport sur les comptes annuels

Justification de nos appréciations

Dispositif de garantie des actifs de l'ex-canton GAPC

Valorisation des instruments financiers

Dépréciation et provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Engagements sociaux

Autres provisions

Rapport sur les comptes annuels

Vérifications spécifiques

Nous n'avons pas
d'observations à formuler
sur le rapport de gestion
du conseil d'administration

Rapport sur les conventions réglementées

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Autorisation d'un contrat de garantie sur l'opération de cotation de Coface

Autorisation d'un contrat cadre de cession de créances entre Natixis, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Île-de-France, la BRED Banque Populaire et la Banque Populaire Rives de Paris

Autorisation du partenariat entre CNP Assurances, BPCE et Natixis : approbation du « Memorandum of Understanding »

Rapport sur les conventions réglementées

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture de l'exercice

Renouvellement de l'engagement fixant les termes et conditions de l'indemnité due ou susceptible d'être due à Laurent Mignon en cas de cessation de ses fonctions de Directeur Général et de son Avenant n° 1

Renouvellement de l'accord de non-concurrence en cas de cessation du mandat de Directeur Général de Laurent Mignon

Autorisation du Protocole Cadre Général entre CNP Assurances, BPCE et Natixis, et des conventions entre CNP Assurances, BPCE, Natixis et ABP Vie (filiale de Natixis Assurances)



NATIXIS

Résolutions soumises au vote

Laurent Cauchy

Secrétaire du conseil d'administration

Présentation des **37** résolutions de l'assemblée générale mixte

1^{re}, 2^e et 3^e résolutions : comptes 2014 et affectation du résultat

1^{re} résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2014

Bénéfice net : **1 305 M€**

2^e résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014

Bénéfice net part du groupe : **1 138 M€**

3^e résolution

Affectation du résultat

Résultat net comptable de l'exercice 2014 : **1 305 316 943 €**

Dividende : **0,34 € par action**

quote-part ordinaire : **0,20 €**

quote-part exceptionnelle : **0,14 €**

détaché le **22 mai 2015** / mis en paiement le **26 mai 2015**

4^e et 5^e résolutions : conventions réglementées

4^e résolution

Approbation des conventions et engagements visés par les articles L.225-38 et suivants du code de commerce

Conventions et engagements réglementés préalablement autorisés par le conseil d'administration en 2014 et début 2015

4 conventions autorisées

5^e résolution

Approbation des engagements visés par l'article L.225-42-1 du Code de commerce pris au bénéfice de Laurent Mignon

a) Engagement relatif à l'indemnité de cessation d'activité (+ avenant n° 1)

b) Accord de non-concurrence

Reconduction à l'identique des accords existants, autorisés par le conseil d'administration et approuvés par l'assemblée générale

Rappel : Montant cumulé (a + b) plafonné à 24 mois de Rémunération de référence (conforme au Code AFEP-Medef)

6^e à 9^e résolution : rémunération de la population régulée

6^e résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à François Pérol, président du conseil

Aucune rémunération

7^e résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Laurent Mignon, Directeur Général

Part fixe : **800 000 €** (inchangée depuis 2009)

Part variable attribuée : **1 017 374 €**

Action de performance : **31 955 actions**

8^e résolution

Enveloppe globale des rémunérations versées aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier, durant l'exercice 2014

Montant de l'enveloppe : **143,9 M€**

9^e résolution

Plafonnement de la rémunération variable des personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier, au titre des exercices 2015 et suivants

Reconduction du plafonnement fixé au **double de la rémunération fixe**

10^e résolution : ratification de la cooptation d'un administrateur

10^e
résolution

Ratification de la cooptation de M^{me} Anne Lalou en qualité d'administrateur

Remplacement de Christel Bories

Durée du mandat :
jusqu'à l'échéance du mandat en cours (soit l'AG 2015)

**Anne Lalou exerce les fonctions de directeur général
de Web School Factory**

11^e résolution : rachat d'actions

11^e résolution

Intervention de la société sur le marché de ses propres actions

Renouvellement de l'autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société

Exemples possibles de rachat d'actions par la société :

- la mise en place d'un contrat de liquidité ;
- l'attribution ou la cession aux salariés au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise, de plan d'épargne salariale, de programme d'achat d'actions ainsi que l'attribution d'actions gratuites ou tout autre forme d'allocation d'actions aux membres du personnel ;
- le paiement ou l'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

Limite : 10 % du capital, sachant que la société ne peut détenir plus de 10 % de son propre capital

Prix d'achat maximal : 10 € par action

Plafond : 3 119 622 140 €

Durée : 18 mois

12^e résolution : annulation d'actions

12^e résolution

Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues

Renouvellement de l'autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la société

Limite : pas d'annulation de plus de 10 % du capital par période de 24 mois

Durée : 26 mois

13^e à 19^e résolution : renouvellement des autorisations et délégations financières

13^e
résolution

Augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance

Prix : fixé par le conseil

Plafond : **1,5 Md€ en nominal**
(plafond global aux résolutions 13 à 19)

Possibilité d'instaurer un droit de souscription à titre réductible

Durée : **26 mois**

Délégation non utilisable en période d'offre publique

13^e à 19^e résolution : renouvellement des autorisations et délégations financières

14^e résolution

Augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance

Prix : fixé par le conseil et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de Bourse moins 5 %

Plafond : **499 M€ en nominal**
(venant s'imputer sur le plafond global de 1,5 Md€)

Possibilité de conférer aux actionnaires un délai de priorité.

Durée : **26 mois**

Délégation non utilisable en période d'offre publique

13^e à 19^e résolution : renouvellement des autorisations et délégations financières

15^e résolution

Augmentation de capital social par émission, sans droit préférentiel de souscription par une offre visée à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance

Délégation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription par une offre de « placement privé »

Prix : fixé comme dans la 14^e résolution

Limite : 20 % du capital/an

Plafond : **499 M€** (venant s'imputer sur le plafond global)

Durée : **26 mois**

Délégation non utilisable en période d'offre publique

13^e à 19^e résolution : renouvellement des autorisations et délégations financières

16^e résolution

Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, sans droit préférentiel de souscription, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital

Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription pour procéder à d'éventuelles opérations de croissance externe

Plafond : 499 M€ (venant s'imputer sur le plafond global)

Limite : 10 % du capital (venant s'imputer sur le plafond global)

Modalités : le conseil statuera sur le rapport des commissaires aux apports portant notamment sur la valeur des apports

Durée : 26 mois

Délégation non utilisable en période d'offre publique

13^e à 19^e résolution : renouvellement des autorisations et délégations financières

17^e résolution

Augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

Délégation conférée au conseil d'administration à l'effet d'incorporer des réserves, bénéfices ou autres au capital social

Plafond : 1,5 Md€ (venant s'imputer sur le plafond global)

Modalités : détermination par le conseil du montant des sommes à incorporer et du nombre de titres de capital nouveau et/ou du nouveau montant nominal des titres

Durée : 26 mois

Délégation non utilisable en période d'offre publique

18^e résolution

Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

Délégation conférée au conseil d'administration à l'effet de rouvrir une augmentation de capital au même prix que l'opération initialement prévue en cas de sursouscription

Plafond : 15 % de l'émission initiale (venant s'imputer sur le plafond global)

Prix : identique à celui de l'opération initiale

Durée : 26 mois

13^e à 19^e résolution : renouvellement des autorisations et délégations financières

19^e résolution

Augmentation de capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservés aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers

Délégation conférée au conseil d'administration à l'effet de développer l'actionnariat salarié

Limite : 50 M€ en nominal
(venant s'imputer sur le plafond global)

Prix : fixé par le conseil (avec décote maximales de 20 % voir 30 % si durée d'indisponibilité \geq 10 ans)

Durée : 26 mois

20^e résolution : regroupement des actions de la société

20^e
résolution

Regroupement des actions de la société

3 119 622 141

actions (au 02/03/2015)

Nominal = **1,60 €**



Regroupement

Division du nombre
d'actions

par **7**

Multiplication
du nominal



445 660 305

actions

Nominal = **11,20 €**

21^e à 24^e résolution : modification des statuts

21^e résolution

Articles 9 et 18 des statuts : réduction de la durée du mandat des administrateurs et des censeurs

Mise en conformité des statuts avec le Code AFEP-Medef

Nouvelle durée : 4 ans

Application immédiate à compter de la présente assemblée :
nominations / renouvellements / mandats en cours

22^e résolution

Article 12 des statuts : pouvoirs du conseil d'administration

Confère au conseil d'administration la compétence pour décider ou autoriser l'émission de toutes valeurs mobilières représentatives d'un droit de créance (art. L.228-36 A du Code de commerce)

23^e résolution

Article 25 des statuts : dérogation à l'attribution automatique d'un droit de vote double

Afin d'assurer l'égalité des droits des actionnaires de Natixis :
introduction de la dérogation dans les statuts : **1 action = 1 voix**

24^e résolution

Article 22 des statuts : admission aux assemblées

Mise en conformité des statuts avec le décret du 8 décembre 2014

Modifications opérées dans le texte :

Enregistrement comptable remplacé par : **inscription en compte**

Troisième jour ouvré remplacé par : **deuxième jour ouvré** (record date)

25^e à 34^e résolution : renouvellement du mandat de dix administrateurs

Administrateurs dont le renouvellement du mandat est proposé à l'assemblée :

25^e : M. François Pérol

26^e : BPCE

27^e : M. Thierry Cahn

28^e : M^{me} Laurence Debroux

29^e : M. Michel Grass

30^e : M^{me} Anne Lalou

31^e : M. Bernard Oppetit

32^e : M. Henri Proglia

33^e : M. Philippe Sueur

34^e : M. Pierre Valentin

Durée du mandat renouvelé : **4 ans**
(sous réserve de l'adoption
de la 21^e résolution)

Soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale
ordinaire appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le comité des nominations a émis
un **avis favorable** au renouvellement
de ces dix administrateurs

35^e résolution : nomination d'un nouvel administrateur

35^e
résolution

Nomination de M. Alain Denizot en qualité d'administrateur

Durée du mandat :

4 ans (*sous réserve de l'adoption de la 21^e résolution*)

Alain Denizot exerce les fonctions de président du directoire de la Caisse d'Epargne Nord France Europe

Le comité des nominations a émis un **avis favorable** à cette nomination

36^e résolution : montant de l'enveloppe globale annuelle des jetons de présence

36^e
résolution

Montant enveloppe globale : 650 000 €

Justifié par :

Création de nouveaux comités spécialisés du conseil d'administration (transposition de la directive CRD IV)

Nouvelles compétences du conseil d'administration

37^e résolution : pouvoirs pour les formalités

37^e
résolution

Pouvoirs pour les formalités

Pouvoirs pour effectuer les publications et formalités légales



NATIXIS

Séance

de questions
réponses

QUORUM DÉFINITIF

En actions
X %

	Nb d'actionnaires	Nb d'actions	Nb de voix
Présents à l'Assemblée	X	X	X
Pouvoirs représentés	X	X	X
Pouvoirs au Président	X	X	X
Votes par correspondance	X	X	X
Totaux	X	X	X

Vote

des résolutions

Conclusion

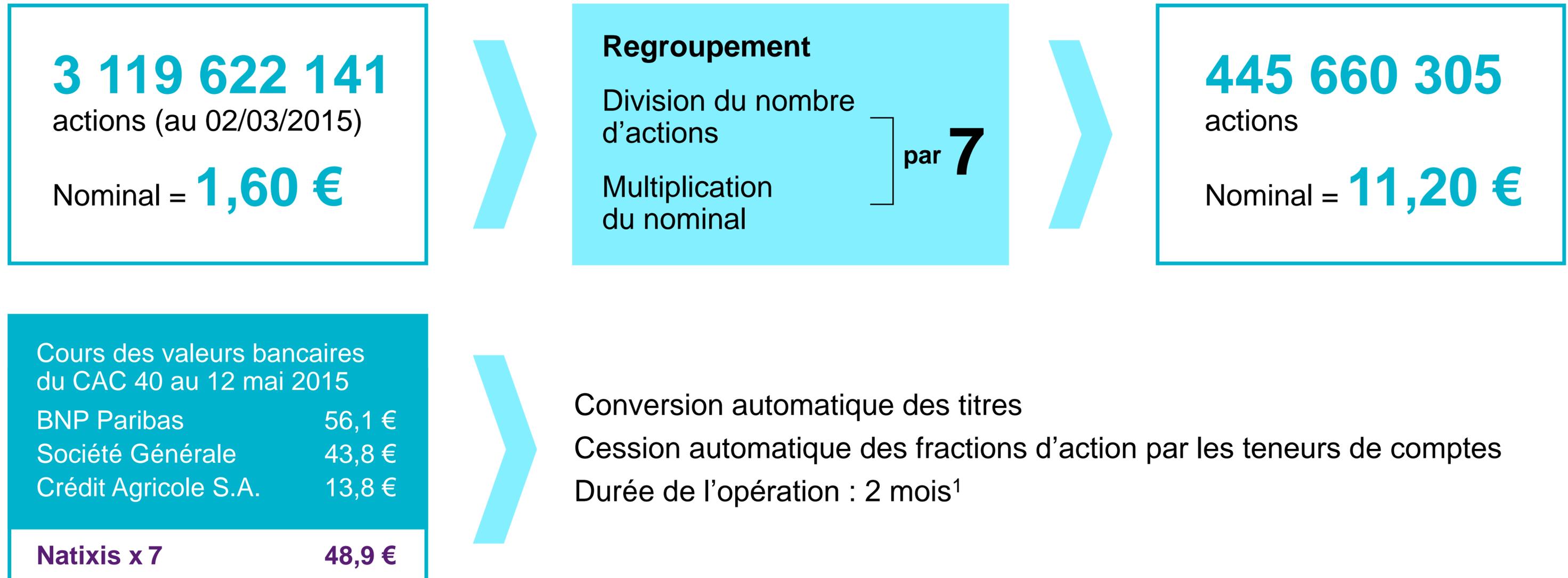


BOURSE



Regroupement des actions (20^e résolution)

Délégation conférée au conseil d'administration pour regrouper les actions de la société



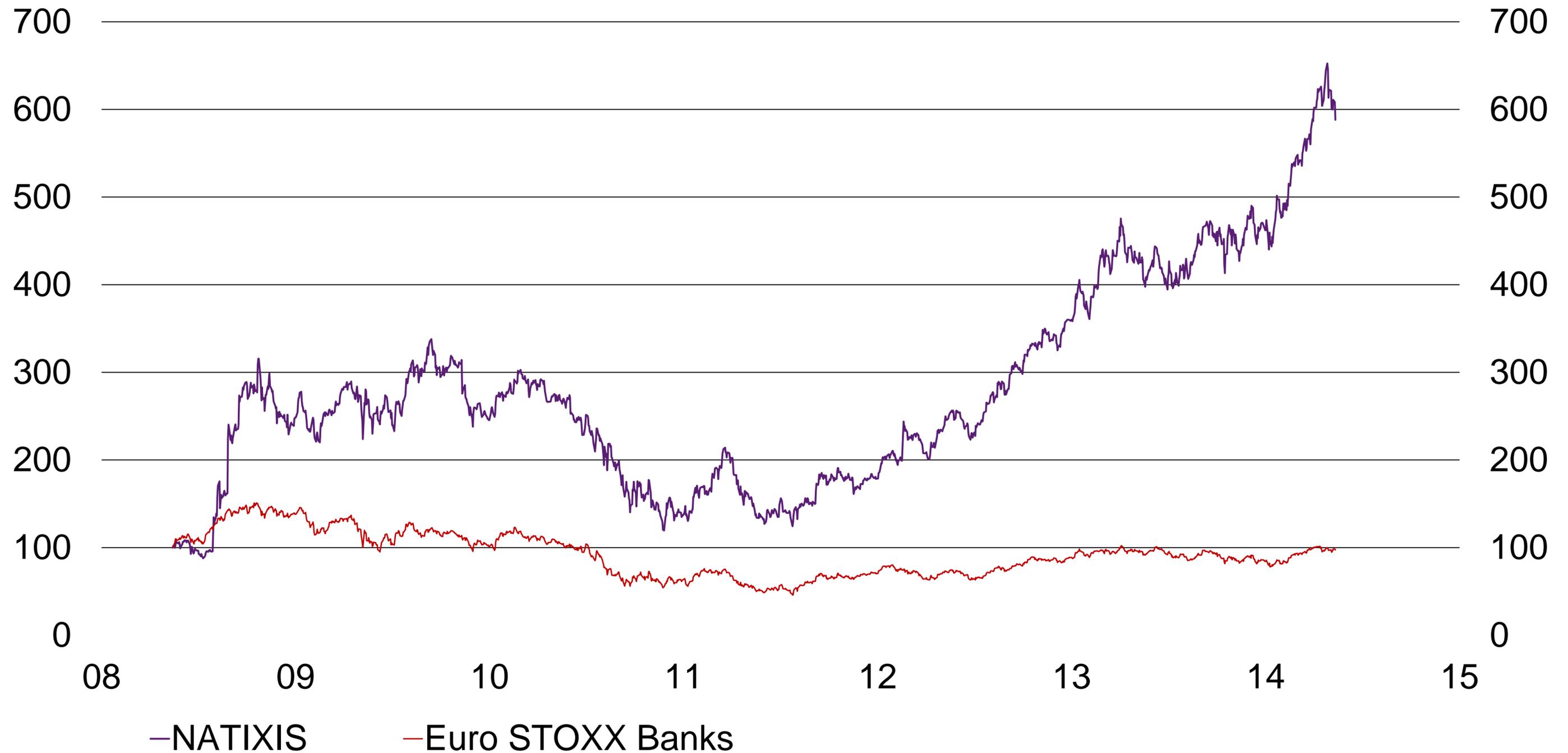
(1) Sous réserve de la publication des textes réglementaires relatifs au regroupement d'actions.

Évolution de la cotation du titre Natixis depuis la 1^{er} juin 2009

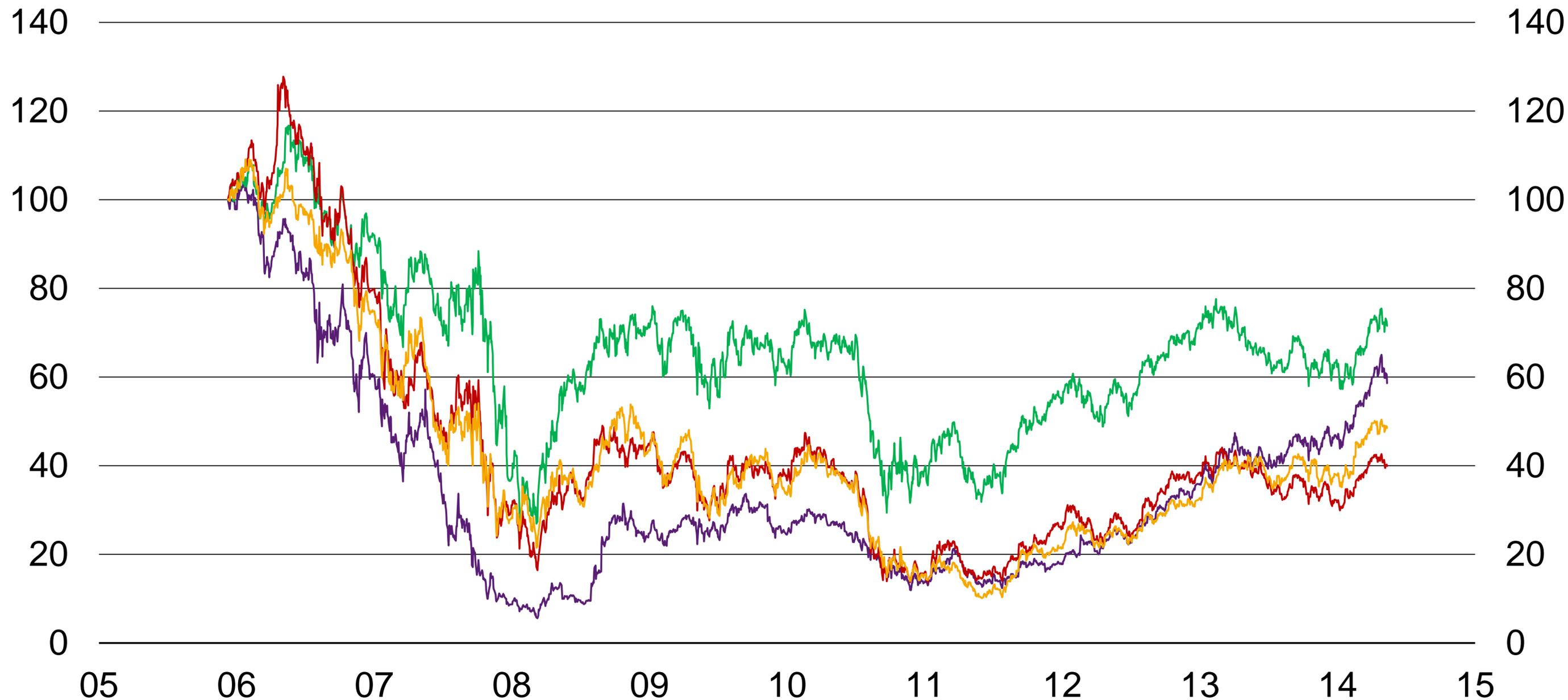


—NATIXIS

Évolution de la cotation du titre Natixis depuis la 1^{er} juin 2009



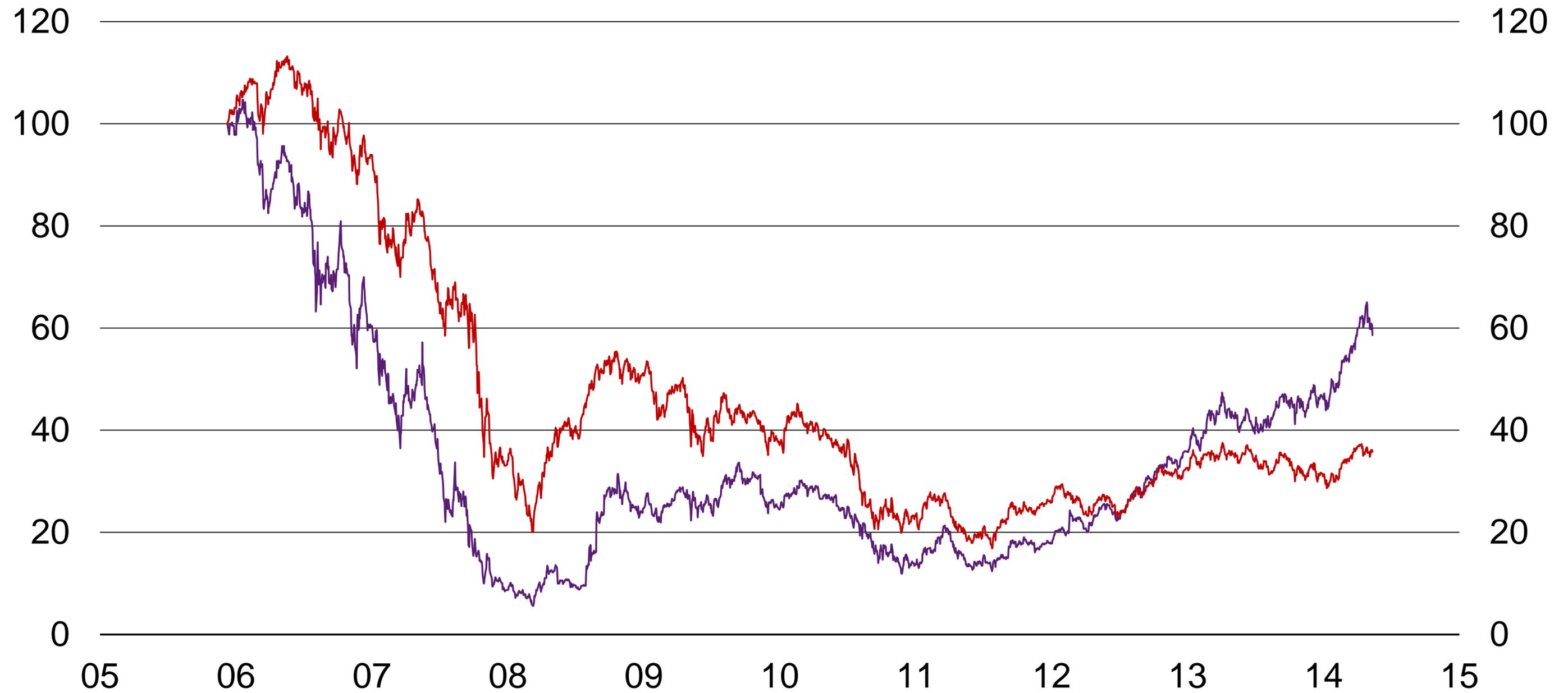
Performance absolue depuis le 8 décembre 2006



— NATIXIS — BNP P — Societe Generale — Credit Agricole

FACTSET

Performance absolue depuis le 8 décembre 2006



—NATIXIS —Euro STOXX / Banks

FACTSET

Performance absolue depuis le 1^{er} juin 2009

